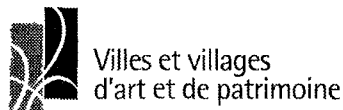


Le Patrimoine Religieux de la Côte-de-Beaupré



**Mémoire présenté à la
Commission de la Culture
de l'Assemblée nationale du Québec**

Le 2 septembre 2005



MÉMOIRE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Présenté par la MRC et le CLD de La Côte-de-Beaupré



Rédaction et : Lise Buteau, agente de développement Culture et Patrimoine
crédits photos *CLD de la Côte-de-Beaupré*

Collaborateurs : Jacques Pichette, directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de La Côte-de-Beaupré
Jacques Blais, président
Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré
Michel Cauchon
Consultant en patrimoine
Guy Pilote, père rédemptoriste
Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré

Mise en contexte	2
Description du territoire et rappel historique	3
Description du territoire	3
Une histoire d'une immense richesse	3
L'apport de Mgr de Laval et l'érection canonique des premières paroisses	4
L'avenue Royale	5
La création des nouvelles paroisses et municipalités	6
Le développement économique	6
Le développement du tourisme	7
L'urbanisation du XXe siècle et le P'tit Train de Sainte-Anne	8
Une tradition de l'art religieux	8
Le patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré	9
Le patrimoine bâti	9
Le patrimoine mobilier	17
Le patrimoine archivistique	18
Le patrimoine immatériel ou vivant	18
Les lieux profanes de diffusion de la connaissance et de mise en valeur	19
La réflexion de la Côte-de-Beaupré sur l'avenir de son patrimoine religieux	21
Une réflexion naissante pour un riche patrimoine de 400 ans	21
Des outils pour orienter les actions	22
1. L'inventaire et la classification du patrimoine religieux	22
2. Le cadre législatif et les moyens préconisés et adaptés au milieu	23
3. La politique culturelle comme outil de planification	24
Les projets de mise en valeur actuellement en place	27
Les rôles des partenaires	28
Les défis de la Côte-de-Beaupré	28

LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

L'église et la paroisse, comme le centre et la périphérie de l'espace du chrétien.... Lieu de rencontre de Dieu et des hommes, d'une Église triomphante et d'une Église militante, mystérieux théâtre de la transsubstantiation, c'est-à-dire d'une certaine forme de réincarnation de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin, l'église paroissiale est d'abord décrite dans son architecture extérieure, puis dans son décor intérieur en commençant par la sculpture, en poursuivant par la peinture et en terminant par les arts décoratifs tels que l'orfèvrerie, la broderie et la dentellerie liturgiques. On y voit défiler, s'entrecroisant et se succédant, les personnalités les plus en vue de l'histoire de l'art du Québec, du 17^e siècle à nos jours, depuis les Levasseur et le frère Luc jusqu'à Louis Jobin et Ozias Leduc en passant par les Baillargé, Quévillon, Bourgeau, Plamondon et Ranvoyzé. Quittant l'église et traversant la paroisse, au paysage marqué par les signes du sacré, le guide conduit tout d'abord... dans les allées du cimetière avant de lui faire escalader la colline du sanctuaire et du chemin de croix, puis de l'entraîner le long de la route afin d'y observer les chapelles de procession, les calvaires et les croix de chemin. La visite prend fin à la maison et auprès de ses habitants, qui entretiennent le feu sacré contre toute profanation, de l'oratoire extérieur à la boîtes d'image des bons élèves.

Simard, Jean. Les Arts sacrés au Québec. Éditions de Mortagne. 1989.

MISE EN CONTEXTE

Le 23 novembre 2004, les membres de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec conviennent d'examiner la situation du patrimoine religieux du Québec. En juin 2005, la Commission interpelle les personnes, organismes, institutions préoccupés par l'avenir du patrimoine religieux et les invite à répondre à ses interrogations et à lui transmettre leur opinion sur la question, soit en remplissant son questionnaire en ligne ou encore en lui faisant parvenir un mémoire. Cette dernière option est privilégiée par le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré qui souhaitent, de la sorte, faire connaître et reconnaître son riche patrimoine religieux et ses efforts dans sa sauvegarde et sa mise en valeur. Le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré proposent également que l'État appuie la mise en œuvre de la politique culturelle régionale, spécifiquement en regard du développement et de la mise en valeur de son patrimoine religieux : un patrimoine bâtisseur de la Nouvelle-France puisqu'il est l'héritage du premier Évêque de Québec, Mgr François de Laval, bâtisseur de l'Église en Nouvelle-France.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE ET RAPPEL HISTORIQUE

(Extrait de *La Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré*, juin 2005)

Description du territoire

Le territoire de la Côte-de-Beaupré se situe au nord est de la ville de Québec, à 15 minutes du Vieux Québec. Il débute avec la chute Montmorency, longe le fleuve Saint-Laurent et s'étend jusqu'au plateau du Cap Tourmente. Il comprend neuf municipalités : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du Cap-Tourmente. Sa population s'élève à 21 758 habitants au premier janvier 2005.

La Côte-de-Beaupré présente une géographie bien particulière. Elle aligne une série de bandes de terres, parallèles au fleuve Saint-Laurent. Au premier plan se trouve la batture, zone privilégiée de la faune ailée ; ensuite, la plaine littorale, riche de sédiments alluviaux propices à l'agriculture ; la fracture morphologique au pied ou au sommet de laquelle on bâtit les maisons et enfin, le plateau qui s'enfoncé dans la forêt laurentienne. De la batture jusqu'à la forêt, des lanières de terres, disposées perpendiculairement au fleuve, offrent aux habitants un accès au fleuve, principale voie de circulation jusqu'à la construction du Chemin du Roy.

C'est en raison de cette morphologie bien particulière que la Côte-de-Beaupré est si riche en chutes d'eau et en paysages d'une grande beauté qui viennent s'ajouter à sa richesse patrimoniale et historique.

La construction des voies de transport a marqué profondément la physionomie de la Côte-de-Beaupré. D'une part, une route historique considérée comme un milieu de vie qui comprend un riche patrimoine bâti, et d'autre part, un chemin de fer et un boulevard rapide qui consacrent l'appartenance de la Côte-de-Beaupré aux dynamiques de l'étalement urbain et du transport rapide de marchandise.



Une histoire d'une immense richesse

Dans les faits, l'histoire de notre territoire est étroitement liée à la fondation de la ville de Québec car depuis le début de la colonie, notre région se présente comme son complément naturel. Quatre ans après le premier établissement en Acadie, c'est la Côte-de-Beaupré et la ville de Québec qui ont donné réellement vie à l'implantation française permanente en Amérique. Il faut bien préciser *l'implantation française*, car cette terre était déjà habitée par les Iroquoiens qui appréciaient les embouchures des nombreux cours d'eau de la Côte-de-Beaupré pour y établir leurs campements d'été. Notre région regorgeait de gibier et de poisson mais aussi, offrait des plaines naturelles, complètement déboisées le long des battures du fleuve que l'on surnommait les *beaux prés*.

Déjà en 1535, lors de son deuxième voyage, Jacques Cartier avait noté dans ses récits de voyage les avantages naturels de la Côte-de-Beaupré. Le père Le Jeune, en 1637, décrivait ces lieux ainsi : « les prairies y sont belles et grandes et bien unies ». Samuel de Champlain fit de même, à partir de 1608 en incluant ces « *beaux prés* » dans son plan de colonisation de Québec. Les battures du cap Tourmente et de la Côte-de-Beaupré fournissaient tout le foin nécessaire à la nourriture des animaux importés de France.

Champlain décidait même d'y implanter, dès 1626, une ferme comprenant une étable et deux corps de logis. Cette ferme devint rapidement le garde-manger de la colonie naissante. Ce n'est donc pas d'hier que la Côte-de-Beaupré et Québec vivent un destin commun. Preuve en est que lorsque les frères Kirke ont voulu assiéger Québec, en 1628, ils ont commencé par détruire l'installation du cap Tourmente, destruction qui a entraîné la capitulation de Québec l'année suivante. La colonie passe alors aux mains des Anglais et Champlain prend la route de la mère patrie en faisant halte en Angleterre.

Cependant, l'exil ne dura pas longtemps, car le traité de Saint-Germain-en-Laye rétrocède la colonie à la France. Le peuplement peut donc reprendre sur la Côte-de-Beaupré, favorisé par une nouvelle administration seigneuriale. En effet, le 15 janvier 1636, la Compagnie de la Nouvelle-France, sous la gouverne du Roi de France, concède la seigneurie de Beaupré à Antoine Cheffault de la Renardière. La seigneurie s'étend, à l'époque, de la Chute-Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul. C'est alors que les premiers réels efforts de colonisation se déploient. Dès le 29 février 1636, Cheffault et sept autres associés fondent la Compagnie de Beaupré qui se voit confier la mission d'administrer et de coloniser la nouvelle seigneurie. Les résultats ne se font pas attendre.

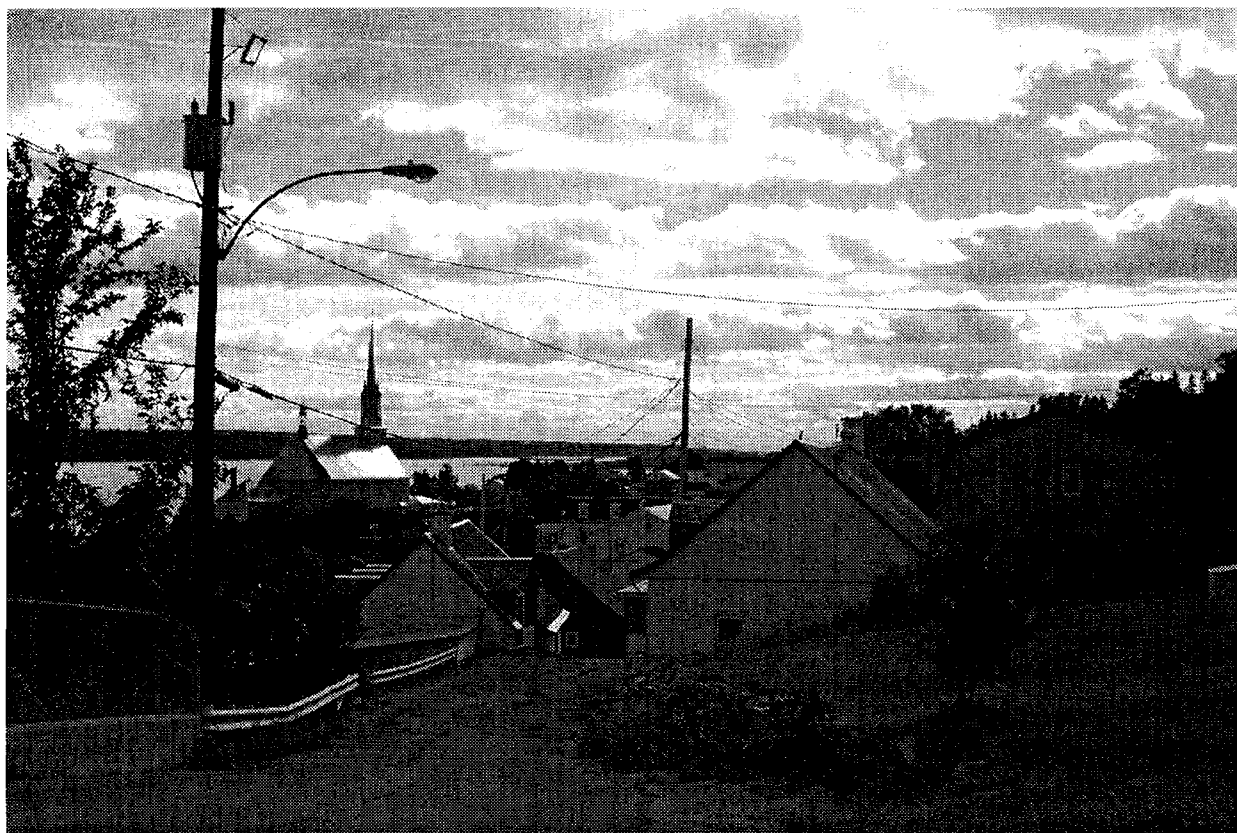
Six mois après sa création, on remarque une forte augmentation de la population sur la Côte-de-Beaupré qui compte alors une population aussi nombreuse que celle des villes de Québec ou de Montréal. On y compte une quantité innombrable de familles-souches qui s'établissent d'abord sur la Côte-de-Beaupré avant d'essaimer partout en Amérique du Nord. Dès 1641, comme en témoigne une carte de l'arpenteur Jean Bourdon, la presque totalité du territoire de la seigneurie de Beaupré est déjà concédée en vertu du régime seigneurial français.

Pour la première fois sur cette carte, on remarque une façon bien particulière d'attribuer les sols : les terres fertiles ont été découpées sur une longue bande étroite, perpendiculaire au fleuve, afin d'assurer aux colons un accès à cette première voie de communication. On offre ainsi aux colons la possibilité de s'établir les uns près des autres pour se protéger contre les attaques amérindiennes et communiquer plus facilement entre eux. Grâce à ses multiples atouts, notre région devient rapidement l'une des pierres angulaires du développement économique de la colonie naissante.

L'apport de Mgr de Laval et l'érection canonique des premières paroisses

C'est cependant à partir du début de la décennie 1660 que la Côte-de-Beaupré connaît son véritable essor. Entre 1662 et 1668, Mgr François de Montmorency Laval acquiert la totalité des parts de l'ancienne compagnie de Beaupré. Il crée, aux pieds du cap Tourmente, La Petite Ferme en 1664 et La Grande Ferme en 1667 pour subvenir aux besoins des écoliers et des prêtres du Séminaire de Québec qu'il venait de fonder, le 26 mars 1663. Les habitants deviennent donc les censitaires du Séminaire de Québec et notre région connaît un développement rapide au niveau de sa population et de son organisation économique et religieuse. Plus tard, en 1695, Mgr de Laval et le Séminaire font construire le premier moulin industriel du territoire, le moulin de Petit Pré, pour assurer un débouché au blé produit par les habitants et garantir la rentabilité de la seigneurie.

En 1678, à la suite de l'ordonnance de Versailles d'établir le plus de cures possibles, Mgr de Laval partage la colonie en 25 districts et procède à l'érection de 12 cures fixes dont Château-Richer, L'Ange-Gardien et Sainte-Anne du Petit Cap qu'il unit au Séminaire de Québec. Déjà, en 1658, on avait édifié des lieux de culte à Château-Richer et à Sainte-Anne dont la chapelle était rebaptisée « Chapelle des Matelots » en souvenir d'un sauvetage miraculeux sur le fleuve. Sainte-Anne devient ainsi le premier lieu de pèlerinage en Amérique du Nord et, petit à petit, s'imposera comme un pôle religieux reconnu mondialement.



L'avenue Royale

Une œuvre importante de Mgr de Laval aura été la construction, à partir de 1683, d'une route terrestre pour relier la Côte-de-Beaupré à Québec. C'est l'avenue Royale, l'une des plus anciennes routes rurales d'Amérique, voire la première. Davantage utilisée durant la saison hivernale, cette route est plutôt mauvaise en automne et au printemps. C'est pourquoi, durant le reste de l'année, les habitants poursuivent le cabotage en barque ou en goélette. Véritable musée habité, cette route témoigne aujourd'hui de l'évolution de l'architecture de la maison ancestrale québécoise et du riche patrimoine hérité de la Nouvelle-France : outre les maisons, les moulins, les chapelles, les caveaux à légumes, les croix de chemin, les fours à pain, les sites historiques s'y succèdent en grand nombre.

Le gouvernement du Québec reconnaît d'ailleurs depuis longtemps la valeur éducative du *Chemin du Roy*. Plusieurs grands de ce monde ont pris contact avec la richesse historique et patrimoniale de notre territoire en circulant sur cette artère. Rappelons, entre autres, la visite du Prince de Galles, en 1908 et celle, plus récente, du Général de Gaulle, en 1967. Lors de sa visite, le général avait emprunté l'avenue Royale sur toute sa longueur pour se rendre au Château Bellevue, situé sur le coteau Fortin, au pied du cap Tourmente. Propriété privée du Séminaire de Québec, érigé à partir de 1777, ce bâtiment et ses dépendances, d'une grande beauté, comptent parmi les plus riches témoins du patrimoine québécois.

La création de nouvelles paroisses et/ou municipalités

Érigées canoniquement en 1678, les paroisses de L'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré voient apparaître celle de Saint-Joachim, en 1721, celle de Saint-Ferréol-les-Neiges, en 1801, et Saint-Tite-des-Caps en 1876. Toutes ces paroisses deviennent municipalités en 1855. La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente verra le jour en 1917, celle de Saint-Jean-de-Boischatel en 1920, et celle de Beaupré, en 1928.

Le développement économique

Durant les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, les habitants de la Côte-de-Beaupré ont majoritairement vécu de l'agriculture, de la forêt, de la chasse et de la pêche. Avec l'amélioration du réseau routier et des communications fluviales, l'économie commence à se diversifier : d'un mode de vie rural et traditionnel, l'économie entre dans la modernité vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. L'une des causes de cette modernisation est attribuable aux modes de transport et en particulier, la navigation maritime et l'arrivée du chemin de fer.

Dès l'implantation de la colonie, on a commencé à construire des navires sur la Côte-de-Beaupré et l'usage s'est poursuivi jusqu'au début du vingtième siècle. Château-Richer, que l'historien Armand Therrien qualifie de capitale maritime, comptait pas moins de huit quais de transbordement et de construction de goélettes de cabotage, industrie qui employait 150 navigateurs, entre les années 1840 et même jusqu'à 1975. Durant toute cette période, il s'est construit près de soixante goélettes mesurant jusqu'à 95 pieds et d'une capacité pouvant aller jusqu'à 130 tonnes. C'est aussi à la même époque où l'on assiste à l'augmentation rapide du tonnage des navires de transport de marchandise et de tourisme ; phénomène qui conduit ces gros navires à emprunter la voie maritime qui passe au sud de l'Île d'Orléans et qui entraîne une diminution progressive de l'importance de l'industrie maritime sur la Côte-de-Beaupré.

L'autre facteur favorisant cette modernisation de l'économie aura été la création d'un chemin de fer reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1889. Le «Petit train de Sainte-Anne» ainsi que les ressources naturelles abondantes de la région amènent de plus en plus d'entreprises de transformation sur la Côte-de-Beaupré. Par celles-là, on relève l'installation de la Cotton Mill (1890) près des Chutes Montmorency (qui deviendra plus tard la Dominion Textile), et la construction de la manufacture de fibre et de carton à L'Ange-Gardien (1898).

La même année, en 1898, Toussaint et cie commença à fabriquer du vin à Château-Richer, dans le secteur de la Rivière-aux-Chiens. Dans ses belles années, la fabrique produisait une quinzaine de variétés de vin, principalement du vin de messe. C'est la campagne de tempérance du début des années 1920 ainsi que la création, en 1921, de la Commission des liqueurs qui sont venues sonner le glas de la production de vin. Mais qu'à cela ne tienne, en 1938, l'entreprise change de vocation et produit du cidre en s'approvisionnant sur le marché local. Qui aurait cru, alors, que 50 ans plus tard, on trouverait sur la Côte-de-Beaupré des vignobles de qualité ? Dans l'intervalle, en 1943, une distillerie s'installe à Beaupré pour y fabriquer d'abord un alcool de guerre puis du rye-whisky jusqu'en 1977.

En 1912, la compagnie Brique Citadelle Ltée s'installe sur la rive est de la rivière Montmorency et bénéficie de l'énergie se trouvant à proximité. Au plus fort de ses activités, dans les années 1950, elle emploie 85 personnes. Elle ferme ses portes en mai 1989.

Quelques années auparavant, c'était la Sainte-Anne Power Company, qui s'installait sur la Côte-de-Beaupré. Elle signe, avec le Séminaire de Québec, un contrat d'approvisionnement en bois pour une période de 50 ans. En plus de faire du bois de sciage, la compagnie érige, en 1914, un barrage sur la

rivière Sainte-Anne et y construit un moulin écorceur. Aujourd'hui, propriété d'Abitibi-Price (devenu Abitibi-Consolidated en 1997), la compagnie emploie plus de 400 travailleurs. Propriétaire d'une immense étendue boisée, au nord du territoire de la MRC, le Séminaire de Québec exploitait un moulin à scie en bordure de la Rivière Montmorency, entreprise fermée durant les années quatre-vingt.

Du côté des produits de la terre, rappelons que le Côte-de-Beaupré a permis l'exploitation de deux mines, l'une de mica, à L'Ange-Gardien, dans les années 1920 et l'autre, de kaolin, à Château-Richer, dans les années 1960. Mais c'est le sol de Château-Richer qui a connu et connaît encore la plus grande renommée avec ses carrières de pierre qui ont servi, depuis le Régime français – et servent toujours – à des fins de construction résidentielle et commerciale aussi bien que pour le pavage des routes. Entre 1914 et 1935, huit carrières y employaient environ 150 hommes.

Le développement du tourisme

Devenu aujourd'hui une industrie florissante sur la Côte-de-Beaupré, le tourisme de masse fait son apparition avec l'invention du bateau à vapeur au XIX^e siècle. Le premier pèlerinage organisé a lieu en 1844 avec l'arrivée du *Charles-Édouard* et ses 220 voyageurs. En 1870, on a compté jusqu'à huit bateaux à l'entrée de Sainte-Anne. Pour répondre aux besoins grandissants, on décide de construire un débarcadère et quatre ans plus tard, en 1874, on lui ajoute un quai de plusieurs centaines de pieds de longueur qui sera acheté en 1891 par le gouvernement provincial et qui deviendra la propriété du gouvernement fédéral en 1914 et propriété privée depuis quelques années.

C'est cependant à partir de 1889 que les différentes formes de tourisme (villégiature, religieux et sportif) connaissent un second élan grâce à la construction du chemin de fer reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré. Pour loger les pèlerins, les maisons se convertissent peu à peu en auberge. En 1895, on dénombre une quinzaine d'habitations dédiées à l'hôtellerie et quelques commerces et kiosques de souvenirs. On compte aussi des hôtels de grande classe comme le *Saint-Laurent* et surtout le prestigieux *Régina* qui accueille des dignitaires et voyageurs de la haute société.

À l'entrée du territoire de la Côte-de-Beaupré, en haut de la Chute Montmorency, se trouvait, au début du siècle, un des hôtels les plus prestigieux du Québec, l'hôtel Bureau. On le disait un proche concurrent du Château Frontenac, c'est tout dire.



L'urbanisation du XX^e siècle et le P'tit Train de Sainte-Anne

L'arrivée de l'automobile bouleverse les modes de vie des habitants de la Côte. Le nombre de véhicules qui empruntent l'avenue Royale ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi, à partir des années 50, on construit le boulevard Sainte-Anne sur les bords du fleuve, ce qui porte un coup fatal au « P'tit train de Sainte-Anne ». Cette nouvelle voie routière entraîne une circulation plus dense et la région se transforme en lieu de passage entre Québec et Charlevoix. En 1929, on dénombre jusqu'à 700 véhicules par jour qui traversent Sainte-Anne de Beupré et le double le dimanche. Conséquence de la construction de cette nouvelle voie plus rapide, le nombre de visiteurs qui empruntent l'avenue Royale diminue de façon significative. L'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sur le boulevard – et surtout des concessionnaires automobiles – cause le déclin du commerce sur l'avenue Royale.

Autres conséquences de la construction de ce boulevard, on réduit considérablement l'accès au fleuve en plus de modifier les relations qu'entretenaient les habitants, entre eux, le long de l'avenue Royale. Un nouveau style d'occupation du territoire se dessine sur la Côte-de-Beupré qui verra de plus en plus la mixité de nouveaux banlieusards avec des résidents qui conservent les caractéristiques du mode de vie rural et traditionnel.

Au cours des trente dernières années, l'industrie touristique et récréoforestière a pris de plus en plus de place dans l'économie de la région. Les meilleurs exemples en sont sûrement le Parc du Mont-Sainte-Anne, la Réserve nationale de la faune du cap Tourmente et la Basilique Sainte-Anne, qui, à elle seule, attire plus de 1,5 million de fidèles annuellement. En outre, le parc de la Chute Montmorency, le Site d'interprétation et de plein air Les Sept-Chutes et le Canyon de la Chute Sainte-Anne deviennent des destinations de plus en plus prisées. Les sentiers pédestres du Sault-au-Cochon, à Saint-Tite des Caps, avec leur vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent et les vestiges préhistoriques et historiques valent, à eux seuls, un détour.

Une tradition de l'art religieux

On ne peut clore le chapitre de la riche histoire de la Côte-de-Beupré, sans souligner un de ses caractères distinctifs connu à travers le monde : l'art religieux. De grands sculpteurs y ont vécu et sont devenus célèbres. Qu'il suffise de nommer les Louis Jobin, Alphonse Paré et Albert Gilles. D'autres ont laissé leur marque dans de grandes œuvres sacrées présentes dans les églises et sites religieux de la Côte-de-Beupré : les Leblond de Latour, Berlinguet, Baillargé, Émile Brunet, Ranvoyzé, Roisin et Audet. Aussi ne faut-il pas s'étonner de découvrir aujourd'hui, à Sainte-Anne de Beupré, un écomusée de la sculpture sur bois érigé à partir de l'œuvre de l'un de ces grands sculpteurs, Alphonse Paré.



On doit enfin signaler le nom d'un grand artiste vocal relié au domaine religieux, natif de Château-Richer, Richard Verreau, dont le célèbre *Minuit Chrétien* est devenu une référence incontournable en langue française et qui s'est distingué sur les plus grandes scènes lyriques du monde.

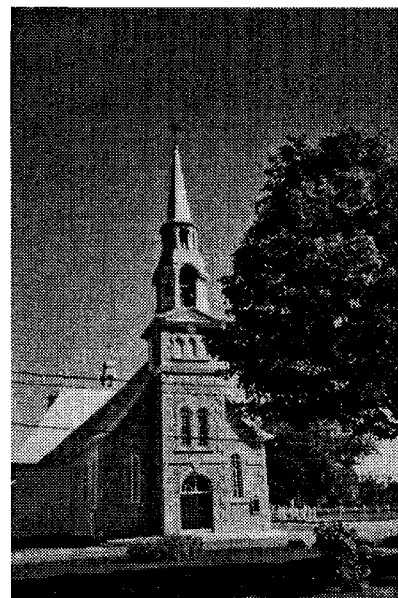
LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, essentiellement de pratique catholique, compte un riche patrimoine religieux. Un patrimoine religieux qui, comme en témoigne le rappel historique, date des débuts de la Nouvelle-France. Un patrimoine religieux immobilier, mobilier, archivistique et vivant.

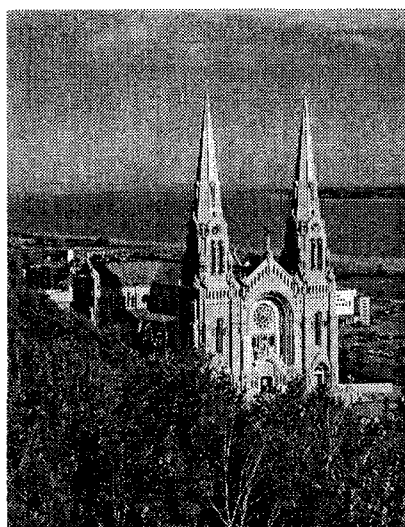
Le patrimoine bâti de la Côte-de-Beaupré

Le patrimoine religieux bâti de la Côte-de-Beaupré, c'est l'héritage de Mgr François de Laval, des vaillants pionniers de la Nouvelle-France, et des plus illustres artistes et artisans de l'art sacré en Amérique française dont on retrouve des œuvres dans plusieurs églises du Québec :

- Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et toutes ses composantes dont son musée
- 7 églises paroissiales
- 3 chapelles de procession
- La chapelle Saint-Achillée
- La chapelle du Lac La Retenue
- La chapelle de l'Étape (diocèse du Saguenay-Lac-St-Jean)
- Ses couvents qui ont conservé leur vocation première ou qui sont convertis en école ou centre d'interprétation
- Le monastère des Pères Rédemptoristes
- Le monastère des Sœurs Rédemptoristines
- L'ancien séminaire Saint-Alphonse
- Les croix de chemin et calvaires
- Les cimetières-enclos et cimetières-jardins
- Le domaine du Château Bellevue
- Le monastère des Frères Maristes
- La grotte mariale de Château-Richer
- Les charniers
- Les plaques et monuments commémoratifs



La Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré



Lors de la construction de la première église en 1658, Louis Guimont *"affligé d'une grande douleur de reins"* est guéri. En 1662, un sauvetage miraculeux de matelots se produit. Ce sont les premiers de plusieurs témoignages. Ce premier lieu de pèlerinage en Amérique du nord accueille chaque année plus d'un million et demi de pèlerins et visiteurs. La Basilique actuelle a remplacé celle construite en 1876 et incendiée en 1922. Inspirée de l'architecture religieuse française du Moyen Âge, elle est construite selon les plans des architectes Maxime Roisin de Paris et Louis-Napoléon Audet de Sherbrooke. Romane dans ses détails et ses arcs en plein cintre, elle est gothique dans ses proportions et ses élévations. De granit argenté, la Basilique compte 82 mètres de hauteur. Sa beauté et ses richesses se manifestent par ses mosaïques, ses ex-voto, ses vitraux et ses sculptures. En 2000, la Basilique est citée monument historique. L'histoire des ancêtres à travers des œuvres recueillies grâce à leur dévotion est présentée au **Musée de sainte Anne**.

La Chapelle commémorative

La chapelle est édifée en 1878 sur les fondations du transept de la 3^e église de Sainte-Anne 1676-1876. Des matériaux, des ornements et le clocher de 1788, récupérés de la vieille église, sont intégrés à la construction de la chapelle. Un coq girouette, symbole du tripe reniement de l'apôtre Pierre, pivote sur le clocher à deux lanternes. Dans le cimetière adjacent, on inhume les paroissiens jusqu'en 1930. La chapelle a temporairement servi au culte après l'incendie de la première basilique.

La Scala Santa

Érigée à flanc de colline, la Scala Santa est inaugurée en 1891. À l'intérieur, la Scala Santa (Saint-Escalier) abrite une réplique de l'escalier que Jésus gravit pour se rendre devant Ponce Pilate. Aussi, des statues et des tableaux évoquent la passion du Christ, dont une scène de l'*Ecce Homo* (Pilate qui présente Jésus à la foule).

Le chemin de croix

L'un des plus beaux chemins de croix au Québec est situé tout près de la chapelle commémorative du Sanctuaire. Les pèlerins et amateurs d'art sillonnent le sentier et s'arrêtent aux 14 stations représentant le chemin parcouru par Jésus jusqu'à la Croix. La plupart des œuvres sont des artistes Émile Roy et Constant Menissier. Elles sont coulées en fonte bronzée par l'Union internationale artistique de Vaucouleurs en France et installées de 1913 à 1945.

Église de Boischatel

20, côte de l'Église, Boischatel

En 1926, la paroisse de Boischatel se détache de L'Ange-Gardien. Une chapelle est aménagée à l'école paroissiale jusqu'à la construction en 1937 de l'actuelle église, située au nord du presbytère construit en 1926. Inaugurée en 1938, elle est érigée en béton armé et en pierre. Elle présente une architecture extérieure inspirée du style moderne de Dom Bellot, architecte français bénédictin, dont les plus célèbres réalisations québécoises sont l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac (1935) et le Grand Séminaire de Québec (1940).

Église de L'Ange-Gardien

6357, avenue Royale, L'Ange-Gardien

En 1664, la paroisse est fondée suite à son détachement de Château-Richer. Une première église, qui remplace une chapelle de colombage, est construite en 1674. En 1717, le curé Gaspard Dufournel fait construire une nouvelle église sur un terrain qu'il a acquis en 1705. En 1759, l'église sert de quartier général pour James Murray. Une série d'incendies criminels, en 1931, décime la paroisse de plusieurs maisons et de son église. La même année et sur le même site, on procède à la construction de l'église actuelle. En façade, on remarque un magnifique ange sculpté sur fond de fleur de lys.

Église de Château-Richer

179, rue de l'Église, Château-Richer

En 1661, Mgr-De-Laval donne ses registres et une patronne *La Visitation de Notre-Dame* à Château-Richer. Ainsi est créée la première paroisse rurale organisée en Amérique française. Juchée sur le promontoire jadis du domaine de la Seigneurie de Beaupré, l'église actuelle est érigée en 1866 sur le même emplacement que la première datant de 1658. De style roman, elle est construite et ornementée d'après les plans et les œuvres de l'architecte F.-X. Berlinguet. L'ornementation actuelle, composée d'éléments de marbre et de bronze dorée, est attribuable à la famille Lemoine-DesPins dont plusieurs membres sont inhumés dans l'église. En 1997, l'église, le presbytère, la grotte et le cimetière ancien sont constitués *site du patrimoine* par la municipalité de Château-Richer.

Église de Beauré

1, rue Fatima, Beauré

La paroisse de Beauré est fondée en 1927 suite à son détachement de deux des plus anciennes paroisses du Québec, Sainte-Anne-de-Beauré et Saint-Joachim. Dès lors, une chapelle est construite mais son incendie en 1953 favorise la construction d'une véritable église que l'on inaugure en 1955. Son fronton a été réalisée par le réputé sculpteur Émile Brunet à qui l'on doit la statue de Maurice Duplessis aux abords du parlement de Québec et les chapiteaux de la Basilique Sainte-Anne-de-Beauré, lesquels sont reconnus parmi les plus beaux au monde. D'autres œuvres artistiques parent l'église, dont la Madone Notre-Dame-de-Beauré du sculpteur Alphonse Paré.

Église de Saint-Joachim

165, rue de l'Église, Saint-Joachim

Ébloui par les *beaux prés* et le cap Tourmente, Samuel-De-Champlain installe, en 1626, la première ferme dans la vallée du Saint-Laurent. Le site est rapidement occupé par des colons et la construction d'une chapelle est nécessaire dès 1628. En 1685, sous l'égide de Mgr-De-Laval, une première église est construite pour les habitants et pour les élèves du Séminaire. Suite à la résistance du curé et des habitants de Saint-Joachim, l'église est la seule incendiée sur la Côte-de-Beauré lors de la Conquête en 1759. De 1770 à 1779, selon les plans de l'architecte David Ouellet, l'église actuelle est construite. De 1816 à 1826, les artistes François et Thomas Baillairgé ornent l'église d'œuvres d'art. Sa décoration intérieure rappelle les styles baroques Louis XIV et Louis XV, avec coquilles, colonnes corinthiennes, rosaces et feuilles d'or.

Église de Saint-Ferréol-les-Neiges

3432, avenue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges

La première chapelle de Saint-Ferréol est construite en 1767 mais la mission n'est officiellement desservie qu'en 1801 par le curé de Sainte-Anne. En 1842, une église de pierre est construite sur le même emplacement que la chapelle. En 1871, la paroisse est érigée canoniquement et elle se détache de Saint-Joachim et de Sainte-Anne-de-Beauré. La deuxième église construite en 1902 est incendiée en 1975. L'église actuelle, la troisième, est inaugurée en 1978 et présente un style montagnard. Il s'agit de l'église la plus récente sur la Côte-de-Beauré.

Église de Saint-Tite-des-Caps

269, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps

En 1855, Saint-Tite-des-Caps est toujours desservie par Saint-Joachim quand ses habitants, las de parcourir la distance jusqu'à l'église de cette paroisse, décident de bâtir une chapelle-école à laquelle une sacristie est ajoutée en 1888. En 1876, la paroisse est érigée canoniquement. L'église est construite en pierre des champs par de valeureux hommes de la paroisse qui ont fourni temps et matériaux pour voir s'élever l'église, la fierté du village. Inaugurée en 1894, elle est la 3^e plus ancienne après celle de Saint-Joachim et de Château-Richer.

Monastère des Pères Rédemptoristes

10 018, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beauré

Ce bâtiment fait partie de l'ensemble du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beauré.

L'ancien séminaire Saint-Alphonse

10 026, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré

L'ancien séminaire Saint-Alphonse est fondé en 1896 et reconstruit après l'incendie de 1922. À sa fondation, cette maison d'enseignement porte le nom de "Juvénat de Sainte-Anne" et est réservée exclusivement à la formation de futurs prêtres Rédemptoristes. En 1950, le Juvénat devient le séminaire Saint-Alphonse. Tout en demeurant une maison d'enseignement pour les futurs prêtres, le Séminaire Saint-Alphonse devient une institution privée de niveau secondaire. Ainsi, il élargit les possibilités de carrière de ses protégés. Cette même année, le Séminaire est affilié à l'Université Laval. En 1984, il passe aux mains des laïques. En 1986, la direction décide d'ouvrir le pensionnat aux jeunes filles afin de leur permettre d'avoir les mêmes avantages que les garçons. Le 30 juin 2001, le Collège Saint-Alphonse naît et déménage dans ses nouveaux locaux à Saint-Tite-des-Caps. Cette même année, l'ancien séminaire est cité monument historique par la municipalité.

Couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie

10 075, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré

L'ancien château Ranvoyzé devient le couvent des Sœurs de la Charité qui sont rapidement remplacées par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie en 1894. La communauté héberge des pèlerins et des dames pensionnaires, tout en s'occupant d'un pensionnat pour jeunes filles jusqu'en 1908. En 1924, l'ouvroir des pauvres permet d'offrir repas et vêtement aux nécessiteux.



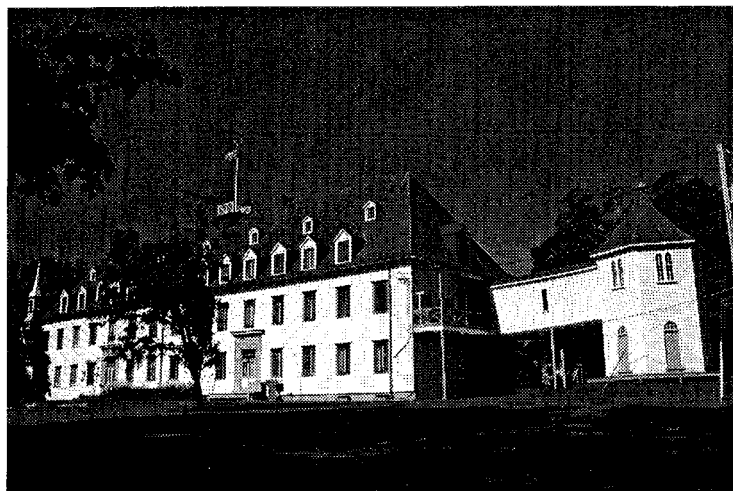
Monastère des Rédemptoristines et chapelle Saint-Gérard-Magella

10 079, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré

L'ancien monastère des moniales rédemptoristines est érigé en 1906 selon les plans de Georges-Émile Tanguay. Sa chapelle Saint-Gérard-Magella accueille les pèlerins encore aujourd'hui.

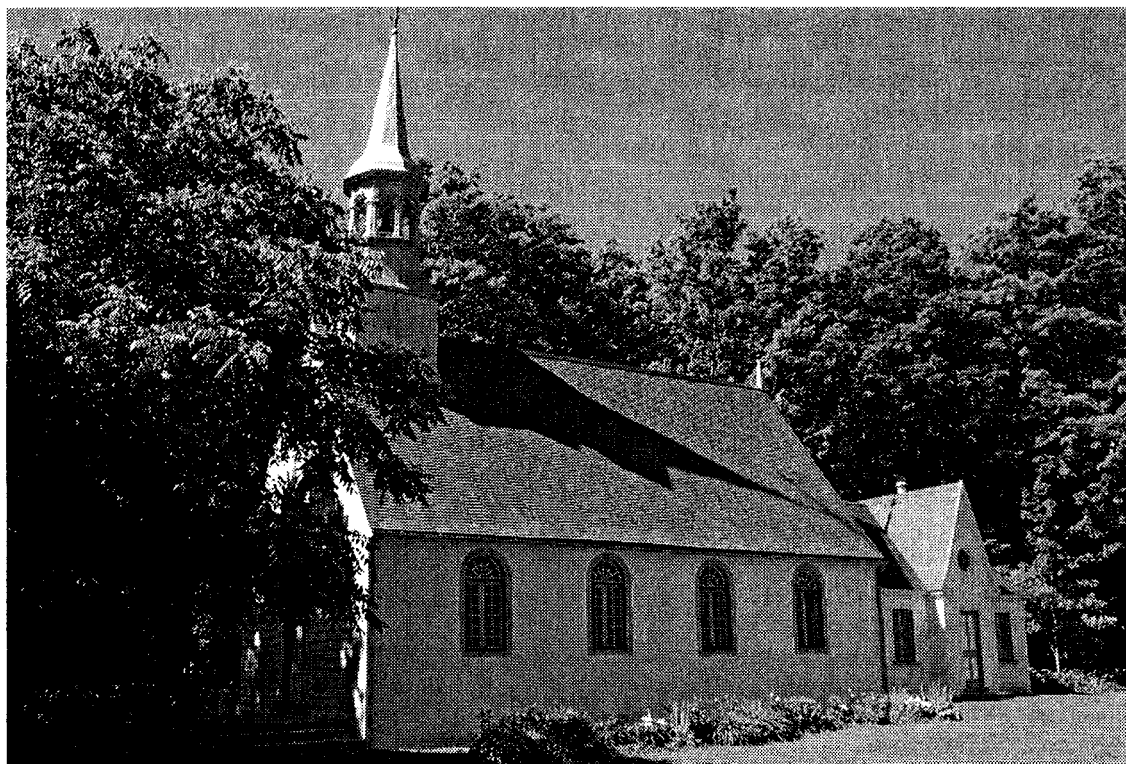
Le Domaine du Château-Bellevue

501, chemin du cap Tourmente, Saint-Louis-de-Gonzague-du-cap-Tourmente



Le Domaine du Château-Bellevue est une propriété privée appartenant au Séminaire de Québec. Indépendante de Saint-Joachim, la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-cap-Tourmente compte un procureur qui siège au conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Outre le Château Bellevue, le domaine comprend **un presbytère, une chapelle, une maison et des bâtiments secondaires.** Le choc des siècles n'a pas altéré ce vaste domaine agraire. Pendant plus de 3 siècles, le Séminaire a su développer et entretenir ces "prairies naturelles" telles qu'observées par Champlain en 1623.

Au lendemain de la Conquête, le Séminaire fait des modifications importantes sur son domaine. En 1778-81, il fait construire sur le Petit-Cap le Château-Bellevue qui accueille les séminaristes (élèves et prêtres) pendant la période estivale sur les terres qui appartenaient à Guillaume de Caën, duc de Montmorency.. En 1778, Pierre Ménard s'engageait à faire la maçonnerie d'une immense maison. Les travaux se poursuivent jusque tard à l'automne. Au mois d'août 1779, même si les travaux étaient loin d'être complétés, les élèves viennent à St-Joachim pour les vacances. La construction est complétée en 1781. En 1870, le Château-Bellevue subit une allonge importante.



Le Mont-Champagnat

7141, avenue Royale, Château-Richer

En septembre 1952, les Frères Maristes se portent acquéreur d'une ferme de plus de quatre cent cinquante acres près des limites des municipalités de Château-Richer et de L'Ange-Gardien. D'une part, le lieu est un endroit propice à l'établissement d'une maison de formation pour les aspirants à la vie religieuse mariste et, d'autre part, un lieu de repos et de soins infirmiers pour les membres âgés ou malades de la communauté. L'année suivante, les autorités de la communauté érigent la maison que l'on peut présentement voir à flanc de colline et qui, avant même son inauguration, est nommée "Mont-Champagnat", en l'honneur du fondateur de la communauté, l'abbé Marcellin Champagnat, prêtre français (1789-1840), béatifié en 1955 et canonisé par le Pape Jean-Paul II en avril 1999. Elle est inaugurée officiellement le 26 août 1954.

Devenant ainsi le noviciat canonique officiel de la communauté dans la région de Québec, le Mont poursuivra cette vocation première pendant les douze années suivantes au cours desquelles plus de deux cents jeunes aspirants revêtirent l'habit religieux mariste : c'était les années d'abondance religieuse au Québec ! Le 14 septembre 1954, la maison inaugurerait sa deuxième vocation, celle de centre de repos et de soins pour les frères âgés ou malades. De 1972 à 2002, le Mont-Champagnat est également le centre de l'administration provinciale pour les frères de la région de Québec. Depuis l'hiver 2003, on y a aussi centralisé toutes les archives de l'œuvre mariste au Canada depuis 1885.

Les Apôtres de l'Amour Infini

rue du Côteau, Château-Richer

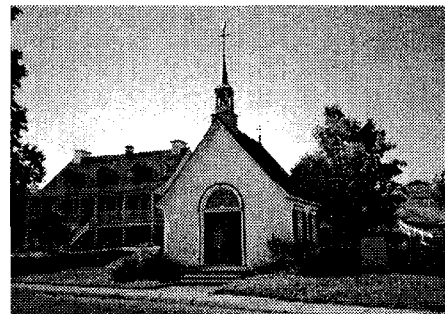
La communauté *Les Apôtres de l'Amour Infini*, dissociée de l'Église catholique, se réclame d'une communication directe avec le Ciel. Ce groupe religieux possède sa Maison-Mère à Saint-Jovite. À l'instar de la religion catholique, l'œuvre des Apôtres de l'Amour Infini impose à ses membres la prononciation des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Outre l'assistance aux malades et aux personnes âgées, les Apôtres de l'Amour Infini sont appelés à des missions à travers le Canada et les pays étrangers. On retrouve leurs représentants à Vancouver, Winnipeg, Toronto, en République Dominicaine et Floride, au Guatemala et à Porto Rico, etc.

En 1983, les dirigeants de la communauté projettent de s'établir dans la région de Québec. Le 13 juillet 1983, le père Jean-Grégoire de la Trinité, leader spirituel, acquiert une terre sur les plateaux de Château-Richer. Sur ce domaine de deux arpents de large par 31 de longueur, un monastère "aux allures de pagode" est construit et accueille ses premiers occupants au printemps 1986.

La chapelle de procession Saint-Roch (Brisson)

Avenue Royale, L'Ange-Gardien – à l'ouest de l'église

Sous l'égide du curé Gaspard Dufournel, curé de L'Ange-Gardien de 1694 à 1757, la petite chapelle de procession a vraisemblablement été construite en 1751 sur un terrain offert par la famille Leroux. Dédicée à Saint-Roch, la petite chapelle a servi notamment lors des célébrations de la Fête-Dieu et comme charnier, à une certaine époque. La chapelle est classée bien culturel en 1981. À proximité, un monument commémore l'ancêtre de la famille Brisson.



La chapelle de procession Laberge

Avenue Royale, L'Ange-Gardien – à l'est de l'église

Du côté est de l'église et toujours durant la cure de l'abbé Dufournel, la chapelle de procession Laberge est construite avant 1753 et est dédiée à Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Une statue et l'autel de la chapelle ont jadis appartenu au couvent de L'Ange-Gardien aujourd'hui disparu. La chapelle est classée bien culturel en 1981.

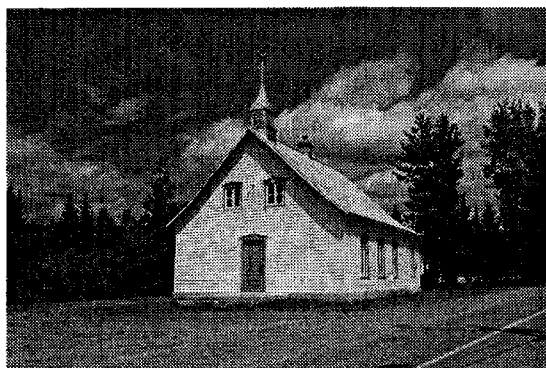
La chapelle du lac La-Retenue

via le chemin Lucien-LeFrançois, L'Ange-Gardien

Suite à la volonté du curé J.H. Gariépy, la chapelle du lac La-Retenue est érigée en 1964 sur des terrains appartenant aux familles Émilien Fortier et Odina Huot, à l'entrée du lac du côté nord. La bâtisse de bois, non chauffée, est construite par des bénévoles ravis de pouvoir assister aux offices religieux dans ce lieu de villégiature. Elle peut accueillir jusqu'à 100 personnes le samedi ou le dimanche durant la belle et chaude saison.

La chapelle de Saint-Achillée

via la Côte-de-la-Chapelle et le rang St-Achillée



Vers 1834, des Irlandais s'installent sur les terres de Saint-Achillée, situées à une dizaine de kilomètres au nord du village de Château-Richer. Quittant vers 1842, ils sont remplacés par des canadiens français. En 1885, le curé Achille Pelletier y fonde une mission et favorise la construction de la chapelle St-Achillée. En 1982, la bâtisse centenaire est remise à neuf par les descendants des pionniers, les nouveaux résidents, les vacanciers et les résidents de Château-Richer. La célébration de la messe de minuit dans ce site enchanteur est très prisée et rappelle de doux souvenirs d'antan.

La chapelle de procession Gravel

Avenue Royale, Château-Richer – à l'est de la rue Huot.

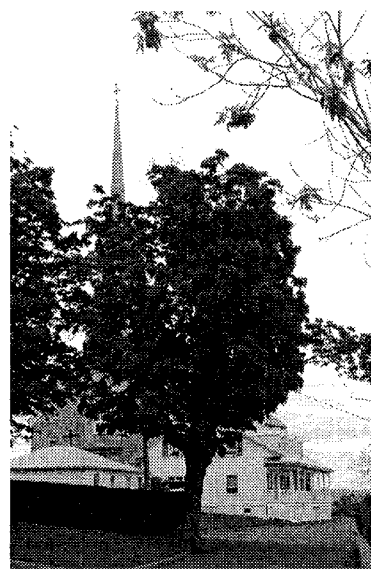
L'abbé Pierre Gravel bénit, le 1^{er} juillet 1941, la petite chapelle de procession construite par de fiers ouvriers selon les plans de Louis-Philippe Gravel. La chapelle est érigée pour commémorer le tricentenaire de l'arrivée de l'ancêtre Joseph Massé Gravel. Une statue de la Sainte-Vierge, œuvre des artistes Barsetti et Malucci, orne la chapelle qui s'élève sous les érables à proximité de 2 caveaux à légumes et d'une croix de chemin.

Les croix de chemin, les calvaires et les niches

Il subsiste encore aujourd'hui une quinzaine de croix de chemin le long des routes sur la Côte-de-Beaupré auxquelles s'ajoutent celles installées dans les cimetières. Trois types de croix existent : la croix simple fabriquée par l'habitant; la croix aux instruments de la passion construite par un artisan, un menuisier ou un forgeron; et le calvaire avec la présence du personnage de Jésus-Christ. Plusieurs statuettes trônent également dans des niches que l'on retrouve sur les granges, les étables, les couvents ou dans les cours arrière. Ces éléments de manifestations religieuses sont généralement une initiative individuelle ou familiale.

Les cimetières

Les plus anciens cimetières sont situés à proximité des églises, il s'agit là généralement de cimetière-enclos. Avec l'augmentation de la population, d'autres cimetières ont été aménagés hors du noyau religieux villageois, on parle désormais de cimetière-jardin. Plusieurs plaques ou monuments commémorent un ancêtre québécois. Par exemple, au nouveau cimetière de Sainte-Anne, du côté nord de l'avenue Royale, un monument rappelle à la mémoire le sculpteur Louis Jobin, dont l'atelier était situé un peu à l'ouest de la Basilique sur l'avenue Royale et dont les œuvres se retrouvent dans plusieurs églises du Québec.



Les presbytères

Situés près des églises, les presbytères servent généralement de résidence pour les prêtres et sont le lieu officiel où se déroulent les rencontres du conseil de fabrique des paroisses. Au fil du temps, les presbytères ont accueilli des ecclésiastiques de passage sur la Côte-de-Beaupré et des invités de prestige comme le marquis de Montcalm qui séjourna à Château-Richer en 1756. Lieux disposant d'archives et d'écrits importants, les presbytères ont à l'occasion abrité l'école de façon plus ou moins temporaire. Enfin, les presbytères ont été et sont toujours des lieux d'accueil pour les paroissiens dans le besoin.

Les autres éléments du patrimoine bâti



On retrouve, ça et là sur le territoire de la Côte-de-Beaupré, des chapelles-charniers dans les cimetières, une grotte mariale, des monuments de commémoration, des cloches et clochers, etc.

Le patrimoine religieux mobilier

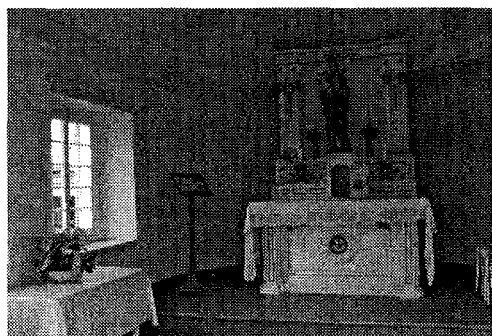
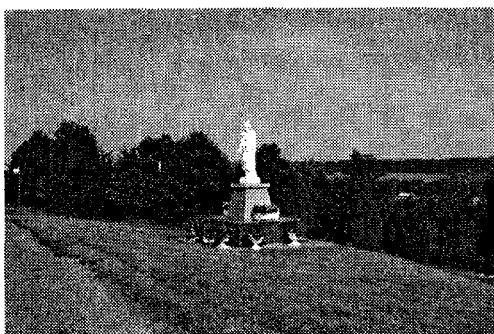
Les paroisses et les communautés religieuses de la Côte-de-Beaupré maintiennent un inventaire des biens mobiliers: vêtements sacerdotaux, peintures, sculptures, orfèvrerie, crèches, croix de chemin et autres objets religieux. Ces inventaires ne sont pas connus du grand public, pour la plupart.

Certains ont été produits en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et/ou le Centre de conservation du Québec. Le plus récent est celui de la paroisse de Saint-Joachim, dont le rapport a été déposé en mars 2004.



Ce patrimoine mobilier est conservé dans l'église, la sacristie ou le presbytère de la paroisse concernée. Des objets de grande valeur sont également conservés au Centre de conservation du Québec ou dans les grands musées nationaux.

Le Sanctuaire Sainte-Anne conserve et expose ses composantes du patrimoine mobilier depuis 1958, année qui marqué le 300^e anniversaire de la paroisse (la première chapelle). Pour l'occasion, un musée a été inauguré par les Pères Rédemptoristes. "L'Historial" est aujourd'hui devenu le musée de sainte Anne. Plusieurs œuvres et objets ont été présentés au fil des ans : vitraux, statues, ex-votos, peintures, bijoux, ornements, etc. L'histoire de sainte Anne, de la municipalité et du P'tit train de Sainte-Anne y est dévoilée.



La Côte-de-Beaupré fait jurisprudence : L'Affaire des Trésors de L'Ange-Gardien.

Une vaste saga judiciaire entreprise par la paroisse de L'Ange-Gardien visant à rapatrier ses biens mobiliers religieux s'est conclue en Cour Suprême du Canada en 1987 après plus de douze ans de procès. Cette décision a fait état de jurisprudence et a permis aux autres paroisses de la province et du Canada de récupérer leurs œuvres d'art vendus par des représentants religieux ignorants ou feignants ignorer la Loi du droit canonique en vue, bien souvent de renflouer les coffres de la fabrique. (Voir Annexe 1)

Une prochaine publication riche de sens pour la protection et la mise en valeur du patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré

En octobre 2005, les auteurs Madeleine Landry et Robert Derome publieront aux Éditions Septentrion un volume de prestige intitulé : *L'Art sacré en Amérique française : Le trésor de la Côte-de-Beaupré*. Résultat d'une recherche de plusieurs années, cet ouvrage fera découvrir les trésors du patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré parmi les plus vieux au pays.

Le patrimoine religieux archivistique

Les faits et gestes du passé sont consignés dans des fonds d'archives d'une grande richesse. Gardiens fidèles du patrimoine et de l'histoire, les archives des Pères Rédemptoristes comme celles des paroisses, des municipalités, et des communautés religieuses qui se sont succédées sur le territoire témoignent de la grande et de la petite histoire de la Côte-de-Beaupré. Ces fonds d'archives se prolongent hors du territoire et principalement au Séminaire de Québec, aux Archives nationales du Québec et aux Archives nationales du Canada. Sans compter les richesses iconographiques conservées dans les fonds Livernois, Gariépy, Morissette, etc.

Outre les paroisses de la Côte-de-Beaupré, les Pères Rédemptoristes et les grands centres d'archives nationaux, d'autres fonds d'archives reliées au territoire sont conservés aux endroits suivants:

- Mont Champagnat
- Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer
- Communautés de Frères (Instruction chrétienne, etc.)
- Communautés de Sœurs (Congrégation Notre-Dame, Bon-Pasteur, N-Dame du Perpétuel-Secours, etc.)

Le patrimoine religieux immatériel (vivant)

Les traditions et les savoir-faire et savoir-dire des religieux et religieuses sont et seront conservés, entre autres, par des enquêtes ethnologiques, par des publications et par la mise en place d'activités et d'événements soulignant ce patrimoine immatériel. Ces dernières actions sont principalement initiées par les responsables du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré qui année après année perpétuent la tradition des pèlerinages, de la neuvaine et de la fête Sainte-Anne, de la bénédiction (motos, motorisées). D'autres événements ont lieu sur la Côte-de-Beaupré : la semaine du livre religieux, d'Une Basilique à l'Autre, etc.

Les chorales chantent désormais les chants religieux français mais des enregistrements de notre ténor mondialement connu, Richard Verreau, rappellent la magnificence des chants liturgiques de Noël, en italien ou en latin.

Nos artistes Albert Gilles, Louis Jobin et Alphonse Paré, pour ne nommer que ceux-là, vivent toujours par leurs œuvres qui trônent dans les églises de la Côte-de-Beaupré, du Québec, du Canada et hors-pays.

LES LIEUX PROFANES DE DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

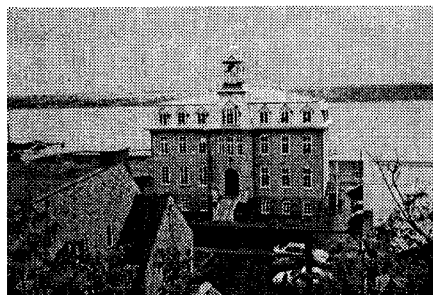
Le Christorama – Cuivres d'Art Albert Gilles

7450, boulevard Sainte-Anne, Château-Richer

Sur une période de 15 ans, l'artiste Albert Gilles a créé une œuvre remarquable comptant 50 tableaux, repoussée sur argent, décrivant la vie du Christ: le Christorama. L'artiste et sa famille ont décoré durant plus de 75 ans de nombreuses églises au Canada et aux États-Unis, dont la Basilique Sainte-Anne. Albert Gilles est aussi l'auteur du Calice commandé par le Pape Pie XII qu'il avait offert à Montréal pour son tricentenaire. Décédé en 1979, la famille perpétue l'œuvre de l'artiste et l'art du *repoussé* par la création d'objets décoratifs profanes et religieux.

Le Vieux-Couvent de Château-Richer

7976, avenue Royale, Château-Richer



L'éducation aux jeunes filles et aux jeunes garçons de la colonie a très souvent été confiée aux communautés religieuses, et ce, pendant plus de 3 siècles. Chaque paroisse érigait son couvent ou son collège qui complétait l'ensemble religieux du noyau villageois avec l'église, le presbytère et le cimetière. Le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré loge au Vieux-Couvent de Château-Richer depuis 2002 et fait revivre l'histoire des trois couvents érigés sur le site depuis 1696.

Le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer

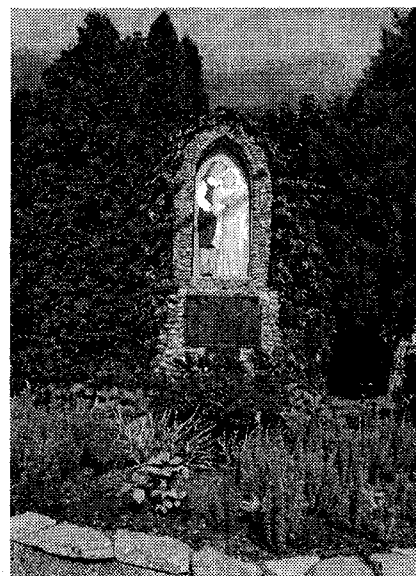
277, côte du Couvent, Château-Richer

Situé en face du presbytère et voisin de l'église de Château-Richer, le Centre met en valeur certains éléments du patrimoine religieux de la paroisse et de la région. Édition d'ouvrages d'histoire dont le cimetière ancien et les prônes; registres de naissances, mariages et décès; photographies anciennes, objets religieux exposés et mosaïque des trésors religieux sont exposés au public. Possibilité de visite guidée de l'église.

L'Atelier Paré : Économusée de la sculpture sur bois

9269, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré

Fondée par l'artiste Alphonse Paré en 1943, l'Atelier Paré présente l'homme et son œuvre. À l'instar des Louis Jobin et Albert Gilles qui avaient aussi établi leurs ateliers sur la Côte-de-Beaupré, ce maître-sculpteur a orné de ses œuvres les églises du Québec et d'ailleurs dans le monde. Trois d'entre elles sont exposées au musée du Vatican, à Rome. L'artiste a innové en réalisant des créations originales québécoises, donnant un nouvel élan à l'art religieux longtemps inspiré par la tradition européenne. Les propriétaires actuels sont des élèves du maître et perpétuent la tradition de la sculpture sur bois en créant des œuvres illustrant des légendes populaires.



Le Cyclorama de Jérusalem

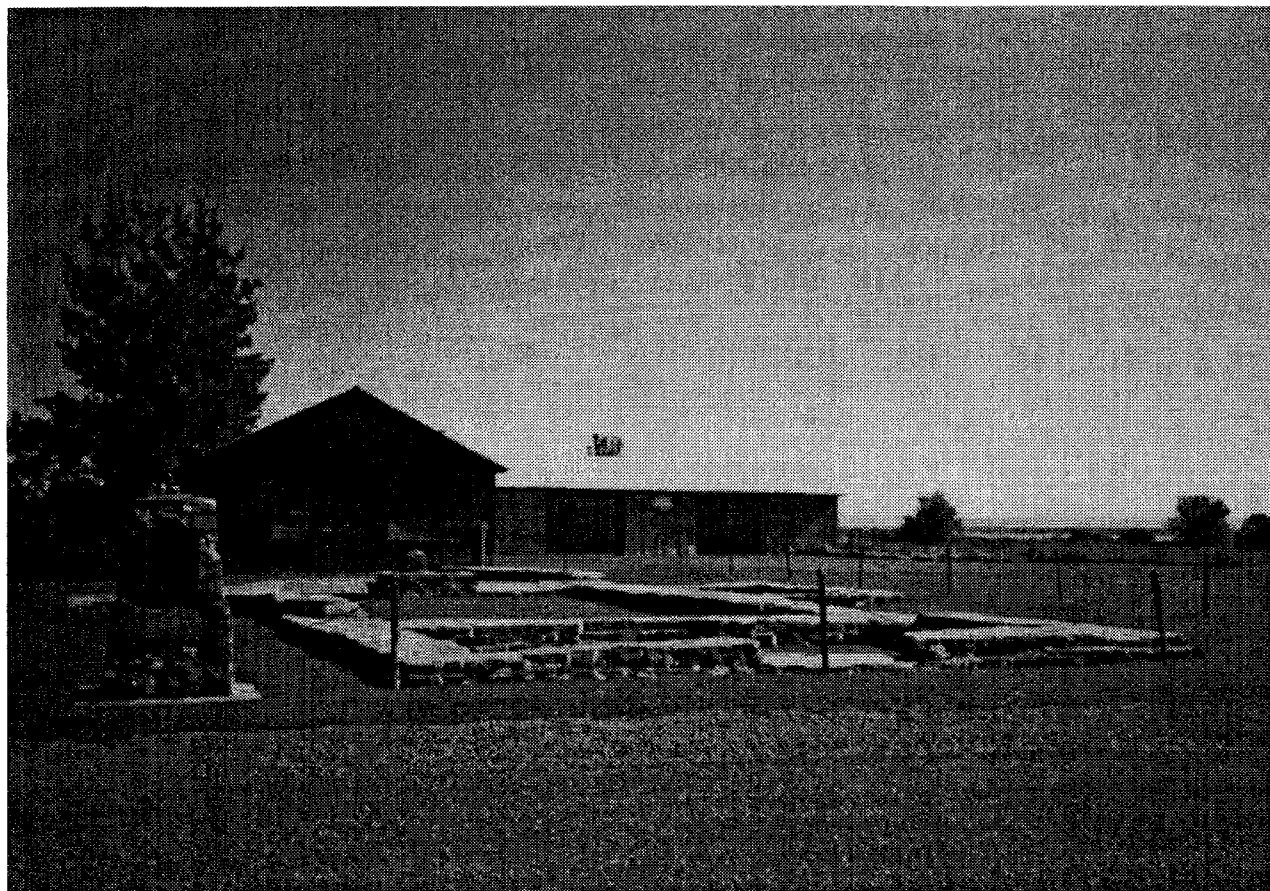
8, rue Régina, Sainte-Anne-de-Beaupré

À proximité du Sanctuaire, le Cyclorama de Jérusalem dévoile, depuis 1895, l'un des plus grands panoramas au monde. Unique au Canada, l'œuvre géante de Paul Philippoteaux, créée à Munich de 1878 à 1882, représente la ville de Jérusalem, le mont des Oliviers, les chemins de Damas et la campagne environnante et fait revivre le crucifiement de Jésus en plein cœur de la Terre Sainte. Le tableau compte 110 mètres de circonférence sur 14 de hauteur.

Le Centre d'initiation au patrimoine – La Grande Ferme

800, chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim

Les ruines de la première église de Saint-Joachim retrouvées sur le site de la Grande-Ferme témoignent du passage des armées de Wolfe lors de la Conquête de 1759. Le Centre d'initiation au patrimoine présente l'histoire des débuts de la colonie et l'apport de Mgr François de Laval et du Séminaire de Québec, propriétaires de la Seigneurie de Beaupré, sur l'évolution et le développement du secteur cap Tourmente, de Saint-Joachim et de la Côte-de-Beaupré.



LA RÉFLEXION DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ SUR L'AVENIR DE SON PATRIMOINE RELIGIEUX

Une réflexion naissante pour un riche patrimoine de 400 ans

Dans la foulée de l'inventaire du patrimoine bâti initié en 2003 par la Fondation du patrimoine religieux du Québec, la Côte-de-Beaupré a procédé à un inventaire du patrimoine bâti de son territoire, incluant les édifices religieux. Dans un premier temps, une lecture photographique et architecturale a été produite sur fiche. L'amorce de cette analyse architecturale devra, dans un deuxième temps, conduire à une réflexion plus approfondie quant à la question de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine religieux : Comment voit-on l'avenir ? Que conservera-t-on ? Sous quels critères ? Quelles seront nos priorités ? Combien sommes-nous prêts à investir ? Qui seront les acteurs ? Quels seront les partenariats à mettre en place pour le financement et pour la mise en valeur ?

La Côte-de-Beaupré se penche depuis bien peu de temps sur ces problématiques. C'est que le chamboulement des paroisses citadines qui se fusionnent ou qui disparaissent n'a atteint le territoire qu'au cours de la dernière décennie. De huit curés qui desservaient les fidèles d'autant de paroisses, la Côte-de-Beaupré n'en compte plus que trois, en 2005. Si les conseils de fabrique existent toujours, toutes les paroisses ont connu les fusions : Boischatel¹ et L'Ange-Gardien / Château-Richer² et Sainte-Anne-de-Beaupré / Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. Toutes les églises demeurent ouvertes avec, pourtant, de moins en moins de services religieux dispensés. Par ailleurs, la vente et la conversion d'édifices religieux est commencée. Par exemple, le presbytère de Boischatel est devenu une propriété privée en 2005 et sera vraisemblablement converti en résidence pour personnes âgées. Le vieux-couvent de Château-Richer est devenu un centre d'interprétation, tandis que celui de L'Ange-Gardien a été démoli. Les couvents, plus récents de plusieurs municipalités de la Côte-de-Beaupré, sont devenus des écoles publiques.

L'organisation pastorale relève du curé, du conseil de fabrique, d'un conseil de pastorale et des bénévoles (laïques). L'éducation religieuse, autrefois offerte dans les écoles, est désormais sous la responsabilité de l'église et des parents. Ce petit noyau de personnes multiplie les efforts pour animer leur communauté religieuse et pour assurer le financement, à la fois des opérations et de l'entretien de ces bâtiments monumentaux. La diminution de la fréquentation et des vocations, de même que l'essoufflement des bénévoles laissent planer un scepticisme quant à l'avenir de notre patrimoine religieux. Pourtant, l'église est encore, et à raison, considérée comme élément de développement communautaire; comme noyau d'un village; comme élément de sentiment d'appartenance; comme composante du paysage réconfortant, sécurisant; comme richesse patrimoniale de toute une communauté et comme lieu de rites de passage important et marquant comme le mariage, le baptême, les funérailles d'un membre de la communauté, qu'il soit un fervent pratiquant ou non. Imaginez un village sans son église, c'est imaginez un arbre sans ses feuilles, un fruit sans saveur, un tableau sans couleur. L'église fait partie intégrante du paysage de sa communauté.

Il est vrai de dire que le patrimoine religieux appartient non seulement à ses usagers mais à toute la collectivité. En le considérant comme un patrimoine collectif, il est permis de croire en une cohabitation de sa vocation première (services religieux) avec une vocation communautaire, culturelle, ou touristique. Une cohabitation qui pourrait favoriser le partage des biens mais aussi des charges, le partage du fardeau financier mais aussi des retombées économiques et sociales pour l'ensemble de ses usagers ou de ses supporteurs.

¹ Boischatel est fusionnée avec les paroisses de Courville, Montmorency et Villeneuve pour former *Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin*. Les prêtres de cette nouvelle paroisse desservent L'Ange-Gardien qui conserve son conseil de fabrique.

² Entre 1994 et 2004, la paroisse de Château-Richer est fusionnée avec L'Ange-Gardien. Depuis juillet 2004, les prêtres de la communauté des pères Rédemptoristes desservent la paroisse de Château-Richer qui conserve toujours son conseil de fabrique.

Des outils pour orienter les actions

1. L'inventaire et la classification du patrimoine religieux

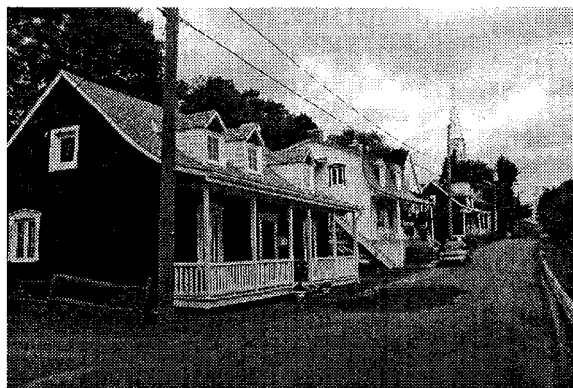
En milieu rural comme le nôtre, l'importance de nos églises de campagne ou de village se conjugue avec le besoin d'identification, le sentiment d'appartenance. Ce qui est peut-être moins le cas pour les milieux urbains où plusieurs églises existent à l'intérieur d'une même ville. Évidemment, tout ne pourra être sauvé. Il serait utopique de le croire. La Côte-de-Beaupré, avec ses principaux acteurs concernés, pourrait s'inspirer de la *Déclaration conjointe de Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec et Mme Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications* publiée le 7 avril 1999 qui propose 3 classes de catégorisation pour la sauvegarde des églises de Québec :

- **Priorité no 1** aux églises dont la valeur patrimoniale est élevée et dont l'intérieur et l'extérieur doivent être conservés;
- **Priorité no 2** aux églises dont la valeur patrimoniale est significative et dont l'enveloppe extérieure doit être conservée, même si l'intérieur peut être recyclé;
- **Priorité no 3** aux églises qui ont plus modestement une valeur dite communautaire et dont la survie n'est que souhaitée.

Si l'inventaire du patrimoine bâti a permis d'inventorier les éléments du patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré (l'extérieur uniquement), il devra être complété pour les éléments patrimoniaux mobilier, archivistique, et immatériel. Par la suite, l'évaluation patrimoniale de chacun de ces éléments devra être effectuée selon des critères reconnus par le ministère de la Culture et des Communications, tels que décrits dans la nouvelle *Politique conjointe de soutien à la sauvegarde des églises de Portneuf* adoptée en 2005.

Les critères d'évaluation patrimoniale

- Critères relatifs à la valeur documentaire (valeur ethno-historique)
- Critères relatifs à la valeur intrinsèque (valeur architecturale et artistique)
- Critères relatifs à la valeur d'authenticité (valeur de conservation)
- Critères relatifs à l'état physique
- Critères relatifs à la valeur d'environnement



La classification ou valeur patrimoniale

En complément des critères, l'évaluation des éléments du patrimoine bâti religieux pourrait être réalisée selon une classification ou une valeur patrimoniale basée sur les catégories suivantes :

- Valeur A : valeur exceptionnelle d'intérêt national (extérieur et intérieur à protéger)
- Valeur B : valeur supérieure d'intérêt régional (extérieur et intérieur à protéger)
- Valeur C : valeur significative d'intérêt communautaire (extérieur à protéger)
- Valeur D : valeur faible d'intérêt communautaire (extérieur à protéger)

2. Le cadre législatif et les moyens préconisés et adaptés au milieu

La Côte-de-Beaupré doit réfléchir sur l'avenir de son patrimoine religieux en s'appuyant sur le cadre législatif existant :

- La Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme
- La Loi sur les Biens culturels
- La Loi sur les Fabriques
- Le droit canonique

En instaurant une démarche de réflexion qui ralliera les fabriques, propriétaires des biens religieux, les municipalités, les citoyens, les partenaires privés (acteurs dans le financement) et les acteurs culturels (acteurs dans la mise en valeur), les fabriques, les communautés religieuses, la MRC et les municipalités pourront envisager l'élaboration d'orientations quant à la sauvegarde et la mise en valeur de ce riche patrimoine. Des moyens concrets et adaptés à notre milieu pourront être mis de l'avant, comme par exemple :

- Création d'un comité multi-sectoriel (paroissial, municipal, MRC, CLD, culturel, etc.)
- Positionnement des municipalités sur la volonté de sauvegarde du patrimoine religieux
- Recommandations sur la sauvegarde, la fermeture, le recyclage, l'utilisation mixte
- Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A)
- Règlements de zonage
- Plan d'urbanisme
- Schéma d'aménagement
- Actions de sensibilisation auprès de la population en général
- Recherche de financement (fondation locale, partenariat privé, etc.)
- Développement de projets reliés tourisme religieux
- Municipalisation des biens immobiliers et mobiliers religieux
- Mise en valeur du patrimoine religieux par différents acteurs et organismes religieux ou laïques
- Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale
- Citation d'un monument
- Constitution d'un site du patrimoine
- Etc.

Les trois derniers points sont déjà mis en place sur le territoire de la MRC. Par exemple, en 1997, la municipalité de Château-Richer a constitué en site du patrimoine le complexe religieux de l'église (église, presbytère, cimetière ancien et grotte mariale). En 2001, la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré a cité monument historique, entre autres bâtiments, la Basilique et le Séminaire Saint-Alphonse.



3. La politique culturelle comme outil de planification

L'adoption de la **politique culturelle** de la MRC de La Côte-de-Beaupré, adoptée en juin 2005, suggère également des orientations à privilégier pour la protection du patrimoine religieux, notamment :

Deuxième orientation

Inciter la MRC et ses municipalités à utiliser les outils, les ressources, les pouvoirs et les moyens législatifs dont elles disposent – et notamment la citation et la constitution en site du patrimoine – pour assurer le développement du secteur culturel et pour protéger et conserver les patrimoines du territoire. Outre l'archéologie préhistorique et historique, citons le patrimoine architectural, religieux, agricole, industriel, naturel, amérindien, maritime et immatériel ou de tradition orale.

- Mieux faire connaître et utiliser les outils, les ressources, les pouvoirs, et les moyens législatifs des municipalités auprès des élus, du personnel municipal et auprès des citoyens et démontrer les répercussions positives de leur utilisation.
- Favoriser l'intégration des préoccupations en aménagement du territoire et protection du patrimoine dans l'élaboration des outils de planification et de développement, tant à l'échelle de la MRC qu'à l'échelle des municipalités;
- Appuyer et faire connaître les initiatives des municipalités qui contribuent à la conservation et à la diffusion de leur patrimoine et de leur culture spécifique par l'utilisation, entre autres, des moyens et pouvoirs législatifs.

Sixième orientation

Poursuivre la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de la Côte-de-Beaupré.

Le territoire regorge de témoignages du passé. Les patrimoines architectural, religieux, agricole, industriel, naturel, amérindien, maritime et immatériel ou de tradition orale constituent un atout propre à la Côte-de-Beaupré. Aussi, les intervenants locaux et les pouvoirs publics doivent-ils en assurer la mise en valeur régionalement et par le monde afin d'en faire un atout de fierté collective et de destination touristique. La MRC et ses partenaires entendent :

- Sensibiliser le milieu municipal et la population à l'importance du patrimoine;
- Favoriser la diffusion de la connaissance historique, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et poursuivre le travail de mise à jour;
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et travailler à l'inventaire et la mise à jour de ces différents patrimoines;
- Soutenir les efforts et les initiatives du milieu pour la sauvegarde du savoir-faire, savoir-dire, savoir-être des résidents du territoire, et de les rendre accessibles à la population et aux visiteurs de la Côte-de-Beaupré.

Septième orientation**Poursuivre le développement et la mise en valeur de la Route de la Nouvelle-France.**

La Route de la Nouvelle-France est l'une des plus anciennes routes rurales en Amérique du Nord, voire la première. Elle aligne plus de 1000 bâtiments ancestraux dont les maisons d'artisans, manoirs, moulins, édifices religieux, sites archéologiques, etc. Elle suit sensiblement le même tracé que lors de sa création par Mgr de Laval, en 1683. Cette route constitue une représentation unique de l'évolution de l'habitat en milieu rural avec la présence de maisons d'inspiration française et québécoise d'époques différentes sur une même artère et ses bâtiments de ferme, ses caveaux à légumes, ses chapelles et ses croix de chemin, etc. Elle témoigne de l'évolution du mode de vie de la Côte-de-Beaupré depuis près de 400 ans. La MRC et ses partenaires entendent :

- Sensibiliser le milieu municipal et la population à l'importance de cette Route, tant pour l'amélioration du cadre de vie, l'animation du milieu et pour le développement du tourisme culturel et du développement économique;
- Porter une attention particulière au développement et à la mise en valeur de la Route de la Nouvelle France dans l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Favoriser la diffusion de la connaissance historique reliée à cette Route, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et travailler à mettre à jour cette connaissance;
- Soutenir les actions de développement et de promotion de la Route, préconisées par le Regroupement de la Route de la Nouvelle-France (élus municipaux, résidents, attruits, hébergement, restaurateurs) et les différents partenaires du milieu touristique et culturel (OTCQ, MCC, etc.).

Douzième orientation**Développer et mieux faire connaître les artistes et artisans, leurs réalisations et les activités culturelles à la clientèle touristique.**

L'industrie touristique et récréotouristique a pris de plus en plus de place dans l'économie de la région. Le tourisme religieux à la Basilique Sainte-Anne, à lui seul, attire plus de 1,5 million de fidèles annuellement. En outre, les nombreux événements annuels du Parc du Mont-Sainte-Anne, de la Réserve nationale de la faune du cap Tourmente séduisent beaucoup de visiteurs. Enfin, au cours des quelque trente dernières années, les attruits culturels ont pris une place de plus en plus grande, au fur et à mesure que l'on découvrait et mettait en valeur les richesses naturelles, patrimoniales et historiques de la Côte-de-Beaupré. La MRC et ses partenaires entendent :

- Faire de la Côte-de-Beaupré une destination incontournable pour tout adepte de tourisme culturel et de généalogie ;
- Accroître la notoriété de la région comme le berceau de la colonisation française en Amérique;
- Développer des projets, produits, équipements, circuits et forfaits thématiques;
- Favoriser la synergie entre les milieux municipal, touristique et culturel en vue du développement et de la promotion touristique de la région;

Treizième orientation**Accroître les actions d'animation culturelle et de sensibilisation au patrimoine.**

C'est par la sensibilisation de la population aux richesses de son patrimoine, de son histoire, des faits et gestes de personnalités qui ont vécu ou vivent sur son territoire, que se développe le sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu. Et c'est par l'animation culturelle autour d'événements, d'expositions, de sites et de paysages que le lien s'établit entre la population et les richesses qui l'entourent. La MRC et ses partenaires entendent :

- Favoriser les actions permettant de sensibiliser la population et les touristes aux riches patrimoines de la MRC;
- Favoriser la tenue d'activités culturelles sur le territoire et dans chacune des municipalités de la MRC;
- Favoriser le maintien des grands événements et festivals à caractère culturel, tout en encourageant les nouvelles initiatives;
- Profiter des dates anniversaires importantes pour accentuer la commémoration collective par l'organisation d'activités culturelles afin de développer des projets structurants.



Les projets de mise en valeur du patrimoine religieux actuellement en place

Au cours des dernières années, la Côte-de-Beaupré consciente de l'importance du patrimoine religieux auprès des diverses clientèles (religieuse, artistique, touristique) a instauré plusieurs projets de mise en valeur. Par exemple :

- Le circuit du patrimoine religieux
- D'une Basilique à l'Autre
- Les pèlerinages
- La bénédiction des motos
- La bénédiction des motorisés
- La neuvaine et la fête Sainte-Anne
- Le circuit Archéo-Vision de Saint-Joachim
- Les visites guidées de l'église et du cimetière ancien à Château-Richer
- Le projet de restauration de la chapelle Saint-Achillée
- L'ouverture estivale des trois chapelles de procession
- Les inventaires



Les rôles des partenaires

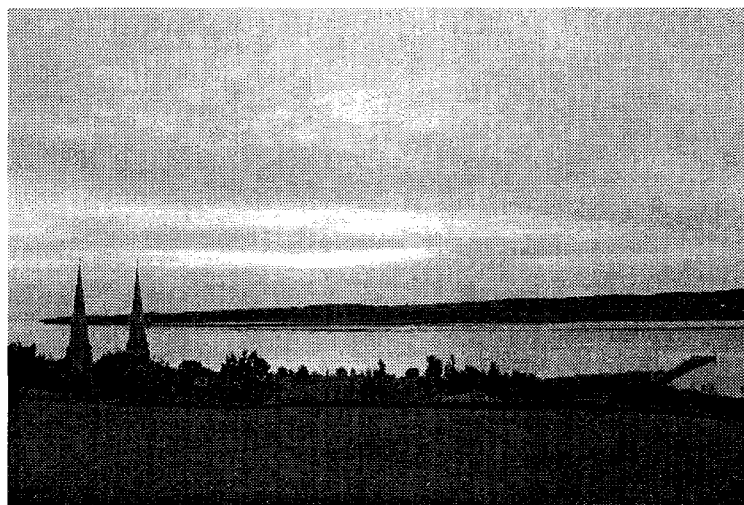
Tous les partenaires impliqués ont un rôle à jouer. Si les propriétaires du patrimoine religieux se doivent de conserver la vocation religieuse des biens mobiliers et immobiliers et de veiller à leur entretien, les municipalités et les citoyens devraient être des contributeurs (technique et/ou financier) avec l'aide des instances gouvernementales supérieures, comme l'exemple de la France.

Les communautés religieuses, jusqu'ici les meilleures gardiennes du patrimoine immobilier, mobilier, archivistique et immatériel, doivent s'allier aux citoyens et élus municipaux, de même qu'aux institutions muséales et acteurs culturels du milieu en vue de la diffusion des connaissances, de la sensibilisation et de la mise en valeur du patrimoine religieux.

L'importance du patrimoine religieux sera reconnue par la sensibilisation et l'éducation du public, par la vulgarisation et l'animation. C'est par l'interaction et en suscitant l'intérêt du public qu'on parviendra à sa connaître sa compréhension et son appréciation du patrimoine religieux. Dès à présent, il faut que l'histoire côtoie l'art, l'archéologie, la culture et la pastorale. Il faut accueillir les pèlerins, les fidèles, les passionnés d'histoire, les artistes et les touristes.

Les défis de la Côte-de-Beaupré

- Conserver nos édifices religieux et leur vocation religieuse
- Marier les vocations religieuses et culturelles (de l'objet cultuel à l'objet culturel) en favorisant les vocations multiples et le regroupement d'intérêt
- Sensibiliser la population en général à l'importance du patrimoine religieux
- Se doter d'outils pour orienter et privilégier des actions efficaces et bénéfiques pour l'ensemble de la collectivité
- Diversifier et éduquer les clientèles (fidèles, passionnés d'histoire, artiste, touriste, scolaire)
- Trouver les ressources humaines, techniques et financières pour relever les défis (réseau des partenaires)
- Développer des projets de mise en valeur des patrimoines religieux bâti, mobilier, archivistique et vivant.



ANNEXE

Le Patrimoine religieux de la Côte-de-Beaupré

Auteure : Lise Buteau

Les trésors de L'Ange-Gardien Une saga judiciaire de 12 ans

Il est une histoire juridico-religieuse au Québec qui prend ses origines sur la Côte-de-Beaupré. Il est de cette histoire un précédent dans les annales judiciaires puisqu'elle aura favorisé une prise de conscience du patrimoine religieux paroissial et une sensibilisation à la conservation et à la sauvegarde des éléments, essentiellement mobiliers, qui le compose: tableaux, sculptures, vêtements, orfèvrerie, etc.

Cette histoire est souvent appelée l'affaire des *"Trésors de L'Ange-Gardien"*. Elle remonte à 1976, date à laquelle le nouveau curé, Marc Leclerc – qui deviendra plus tard évêque du diocèse de Québec – et son équipe de marguilliers constatent que plusieurs objets d'art sacré sont disparus. En dressant l'inventaire des biens de la paroisse, ils découvrent que le curé prédécesseur, l'abbé Joseph-Henri Gariépy avait vendu ces objets sacrés en 1963-64 pour la modique somme de 800 \$ au collectionneur et statuaire Roger Prévost, qui lui-même les revendait à d'autres collectionneurs et à des musées nationaux, entre 1962 et 1973.

Conscients du vide patrimonial que provoque ce dépouillement, le curé et ses marguilliers, messieurs André Huot, Pierre-Célestin Côté, Robert Gariépy, Georges-Eugène Pouliot, et le docteur Georges-Henri Lévesque, entament des procédures judiciaires en vue de rapatrier les trésors de L'Ange-Gardien. Au tout début du procès, ces trésors sont évalués *en valeur marchande* à 73 000 \$. On est bien loin du maigre 800 \$ qu'avait empoché le curé Gariépy, pour les bons soins de la fabrique, au début des années 60.

Non pour estomper la gravité du geste posé par le curé Gariépy, il est à propos d'expliquer les circonstances entourant la vente de ces trésors. C'est que le début des années 60 marquait un renouveau commandé par le Vatican: transformation de la liturgie et exigences de simplicité dans les actions comme dans l'environnement et l'ornementation des églises. Ainsi, des travaux de rénovation de l'église de L'Ange-Gardien furent entrepris, de même que du grand nettoyage!

Serge Joyal, ancien ministre et grand collectionneur d'art religieux explique que le patrimoine religieux était composé majoritairement d'art religieux jusqu'au milieu XIX^e siècle. Avec le renouveau de l'Église, il était commun pour les curés de vider leur église et leur sacristie de ce qu'ils considéraient à tort des vieilleries, ces mêmes vieilleries qui faisaient le bonheur des collectionneurs et musées nationaux. Le cas de L'Ange-Gardien n'est certes pas un cas isolé.

"On a abandonné les chaires, les balustrades, les autels latéraux. Les décors sculptés ont été enlevés. On s'est débarrassé de statues, de vêtements et d'objets liturgiques quant on n'a pas parfois détruit tout l'intérieur des églises. Le nettoyage a pris souvent l'allure d'un carnage. Les curés, comme l'ensemble de la population, n'avaient pas toujours conscience de l'importance artistique ou patrimoniale de ce qu'ils possédaient. Si des collectionneurs un peu plus avisés n'avaient pas fait l'acquisition de ces objets, qui sait ce qu'ils seraient devenus."

Le Soleil, 5 sept. 87, F1

Prémisses au procès

L'autorisation de poursuite de l'archidiocèse a été émise le 29 septembre 1976 suite aux procédures entreprises par la fabrique, le 23 avril de la même année. Le 28 avril, l'action est signifiée aux parties; mais ce n'est que le 29 septembre que l'autorisation de poursuite est émise et accordée par l'archidiocèse.

Janvier 1978

Le 23 janvier 1978 marque le début du procès des "trésors de L'Ange-Gardien". Un procès fortement médiatisé. Entendue par le juge Paul-Etienne Bernier, cette cause qui ne devait durer qu'une semaine s'étira sur près de 12 ans et fera jurisprudence en matière de protection du patrimoine religieux.

Les parties en cause sont la fabrique de L'Ange-Gardien contre les Musées nationaux du Canada, le Musée du Québec et certains antiquaires et collectionneurs renommés. Cette action en revendication de biens, logée auprès de la Cour supérieure, visait à faire reconnaître la fabrique de L'Ange-Gardien comme seule et unique propriétaire des objets de culte anciens disparus de l'église entre les années 1962 et 1973.

Ces objets avaient été vendus par l'abbé Gariépy sans le consentement préalable de l'archevêché, ni même de ses marguilliers. Or, le droit canonique prévoit qu'aucun objet, consacré ou non, appartenant à la fabrique, ne peut être aliéné sans une résolution des marguilliers ET un consentement écrit de l'archevêché.

Parmi les témoins cités figuraient l'ex-ministre des Affaires culturelles, monsieur Jean-Noël Tremblay, l'abbé Joseph-Henri Gariépy, le curé Marc Leclerc et des experts en droit canon et en art sacré.

Au nombre des objets visés et localisés par la poursuite, on désigne des statues de bois datant du Régime français, des encensoirs, calices et ciboires signés Ranvozy et Sasseville, de la fin du XVIII^e siècle, des chandeliers, des bénitiers, portes de tabernacle et autres objets du culte.

Le procès des trésors de L'Ange-Gardien s'est ouvert par un exposé de droit ecclésiastique où les procureurs eux-mêmes en perdaient leur latin. Les propos de la défense visaient à établir des distinctions entre un objet sacré, consacré et béni - l'objet sacré sert au culte, l'objet consacré a reçu la sainte onction et l'objet béni a reçu la bénédiction du prêtre - dans le but d'établir que les objets d'art sacré dont il était question dans la poursuite, avaient perdu leur caractère sacré, échappant ainsi aux dispositions du droit canon. Une tactique qui n'a pas eu le succès escompté par les défenseurs.

Pour sa part, le curé Marc Leclerc confirmait qu'aucun livre de compte de la fabrique ne démontrait les transactions qui ont provoqué la disparition des trésors sacrés dans les musées et chez les collectionneurs en cause et qu'aucune autorisation écrite de vente n'avait été émise ni par les marguilliers, ni par l'évêque.

Le lendemain, c'était au tour du sacristain de la paroisse et à l'ancien vicaire d'informer l'audience sur la disparition des objets sacrés qui aurait coïncidé avec la rénovation de l'église, plus précisément, entre novembre 1962 et avril 1963, alors que le curé Gariépy vend les objets amassés depuis 300 ans pour les remplacer par des neufs. Il semblerait aussi que les visites des collectionneurs et des antiquaires étaient très fréquentes durant cette même période.

Le 25 janvier marque une date cruciale du procès. Il s'agit de la journée où comparaissait l'ancien curé de L'Ange-Gardien, l'abbé Gariépy. D'abord hostile à l'interrogation de Me Alain Turgeon, le procureur de la paroisse, l'abbé explique qu'il n'avait pas voulu faire de tort à personne et qu'il se disait "coupable de tout". S'il avait "laisser aller" les choses, comme il disait, c'est qu'il n'avait jamais eu "des qualités ou de la dévotion" pour les vieilles choses. Il mentionne encore:

J'avais une lourde besogne [la rénovation de l'église] et ces gens [collectionneurs] venaient me voir et je subissais leurs influences.

Sûrement de bonne foi dans toute cette histoire, l'abbé Gariépy réclame néanmoins du tribunal qu'il mette fin à son "tourment" qui dura ce jour là plus de deux heures et qui se poursuivit encore le lendemain. . Un tourment sans doute bien oppressant pour l'abbé qui meurt d'une crise cardiaque, quelques jours après son témoignage, le 11 février à l'âge de 69 ans.

Si le curé n'avait ni la dévotion ni la connaissance en art, il semblerait que les autorités et organismes reliés au patrimoine ne se soient guère portés à la rescousse de la sauvegarde du patrimoine.

Ce procès, qui a défrayé la chronique durant toute une semaine à la fin du mois dernier et qui doit reprendre à la mi-mars, aura en effet permis avant tout de mettre en lumière l'incroyable incurie dont firent preuve les autorités tant ecclésiastiques que gouvernementales de l'époque devant un phénomène dont elles connaissaient pourtant parfaitement l'ampleur. Ce "fait divers" aura également fait ressortir l'espèce de conspiration du silence qui liait musées, collectionneurs, antiquaires et brocanteurs, jusqu'au simple trafiquant, chacun des réseaux de cette filière ayant bénéficié d'une façon ou d'une autre, de ce trafic... La Fabrique de L'Ange-Gardien aura réveillé de sa torpeur une coterie qui, malgré ses cris d'indignation, s'est fort bien accommodée durant 20 ans d'une situation qu'elle feint aujourd'hui de trouver scandaleuse.

Fait révélateur: toutes les personnes mises en cause dans ce procès, du petit trafiquant aux honorables institutions que sont la Galerie nationale du Canada et le Musée du Québec, invoquent pour leur défense le même argument: ils auraient tous sauvegardés le patrimoine québécois en évitant qu'il ne soit détruit ou transféré hors des frontières du Québec...

Le Devoir, 25 février 1978

Il s'agissait là d'un phénomène de société malheureusement généralisé et qui se manifestait en catimini, quoique tous les milieux concernés constataient l'ampleur des dégâts. Pourtant, il existait depuis 1922, la *Loi sur les monuments historiques ou artistiques* qui permettait le classement de tout monument ou objet d'art "dont la conservation présente un intérêt national au point de vue de l'histoire et de l'art.". Il y avait également la Commission des monuments historiques qui faisait les recommandations au ministère. L'Archevêché pouvait aussi intervenir en vertu du droit canonique dont nous avons parlé précédemment. En 1964, un comité d'art sacré était formé et avait pour mandat premier de veiller à la rénovation et la construction des églises dans le cadre du renouveau liturgique de Vatican II et de "conserver avec tout le soin possible le trésor artistique accumulé au cours des siècles" et de "veiller à ce que le mobilier sacré ou les œuvres de prix ne soient pas aliénés ou détruits". C'est de ce même comité que s'inspire Mgr Maurice Roy, alors archevêque de Québec, pour établir, toujours en 1964, son second mandement en quatre ans sur la protection des églises en vertu duquel "*ces objets précieux, à cause de leur valeur intrinsèque ou de leur valeur d'art ou d'histoire... ne peuvent à aucun prix et pour aucune considération être aliénés, donnés, vendus ou échangés sans l'autorisation de l'Ordinaire*".

Or, bien que ces mécanismes aient existés, la volonté politique était absente et les moyens financiers et les effectifs insuffisants. Il y avait bien eu, en 1966, une enquête du comité d'art sacré sur l'affaire de L'Ange-Gardien. Au terme de l'enquête, le comité avait commandé de prendre des sanctions contre le curé Gariépy, mais faute de preuves suffisantes, le diocèse avait préféré remisé aux oubliettes cette recommandation.

Les trésors de L'Ange-Gardien avaient ainsi été dilapidés aux mains des collectionneurs, des antiquaires, des brocanteurs et des musées sans que ni les autorités gouvernementales, ni les autorités diocésaines n'aient jugé bon d'intervenir. Il en fut de même dans les autres paroisses du Québec.

Mars 1978

Le procès reprend le 14 mars 1978 par le témoignage de deux experts en art ancien qui ont évalué les trésors de L'Ange-Gardien à 90 000 \$. La Cour entendait les témoignages dans une salle du Musée du Québec devant une grande partie des pièces en question.

Le 16 mars, le statuaire Roger Prévost fait un nouveau témoignage dans lequel il affirme avoir attendu 8 ans avant de revendre le trésor qu'il avait acquis en 1962-63. Selon lui, les musées ont commencé à s'intéresser aux œuvres religieuses vers la fin des années 60. Il mentionne également qu'en tant que statuaire continuellement en train de faire la tournée des églises pour restaurer des statues et des calvaires, les curés lui "courageaient après" pour se départir de ces objets qu'ils considéraient désuets.

Un autre expert, celui-là en droit canon, M. Ernest Caparros, expliquaient à la Cour qu'en vertu de ce droit, seules les fabriques étaient propriétaires des biens d'une paroisse mais qu'elles ne pouvaient en disposer sans l'autorisation écrite du diocèse.

Mai 1978

Le 15 mai reprend le procès ajourné en mars. Les discussions tournent autour des mêmes arguments. La Fabrique souhaite rapatrier ses trésors en vertu du fait qu'aucune autorisation écrite n'avait été émise au curé Gariépy et qu'en conséquence, elle est toujours seule et unique propriétaire. Les défenseurs, pour leur part, allèguent que la vente d'objets religieux était un phénomène répandu jamais réprimé par les autorités diocésaines de l'époque, qu'il s'agissait ni plus ni moins d'"us et coutumes".

M. Caparros est à nouveau revenu à la barre pour tenter d'éclairer le tribunal sur les notions toujours confuses d'objets sacrés et de biens ecclésiastiques.

Aussi, le chancelier du diocèse de Québec, Mgr Jean-Robert Hamel, loin d'en être à son premier témoignage dans cette affaire, raconte à nouveau l'épisode de l'enquête du comité d'art sacré qui avait abouti à une impasse en 1967 faute de preuves et de témoins.

Procès ajourné: oui et non

Le procès est à nouveau ajourné jusqu'à l'automne afin que le tribunal se prononce quant à accorder ou non à la défense de plaider la preuve des us et coutumes. Pour l'aider dans sa décision, le juge a demandé aux parties de lui fournir des mémoires. Dans le contexte de l'époque où les curés vendaient sans autorisation au préalable, leurs clients (les musées, antiquaires, collectionneurs, etc.) achetaient donc de bonne foi et sauvaient, il est vrai de l'affirmer, des pièces importantes du patrimoine religieux québécois d'une destruction ou détérioration certaine.

Le procès n'est toutefois pas totalement ajourné puisque le tribunal accepte d'entendre le témoin du défendeur, un antiquaire octogénaire, Samuel Breitman, qui avait fait le voyage de Montréal. Le tribunal faisait "comme si" il avait accepté d'entendre la preuve des us et coutumes compte tenu de l'âge du témoin et du voyage qu'il avait fait exprès...

M. Breitman, considéré comme le plus important antiquaire du Québec, a alors raconté, lors de son témoignage du 17 mai, qu'il a parcouru depuis 1925 les vieilles églises du Québec et que le commerce plus ou moins clandestin des œuvres d'art religieux date de cette époque.

Dans ce temps-là, les curés n'attribuaient aucune valeur à ces vieilles choses et les remplaçaient par du moderne aussitôt qu'ils trouvaient l'occasion de s'en débarrasser. Ils ne les laissaient toutefois pas aller pour rien et exigeaient d'être payés en argent comptant. Je payais toujours en argent... parce que les curés ne voulaient pas prendre de chèque.

Il a insisté sur le fait que les curés ne consultaient jamais leurs marguilliers pour savoir s'ils devaient vendre ou non. C'était eux les boss.

Le Devoir, 18 mai 1978

C'est donc ainsi que les églises québécoises se sont vidées de leurs trésors, selon l'antiquaire, qui les revendait à de riches particuliers et, aussi, à des collections privées, comme Birks, dont il était l'un des gros fournisseurs, ou des musées.

Journal de Québec, 18 mai 1978

Dans l'après-midi, le témoignage de Mgr Paul Nicole, vicaire général du diocèse de Québec, permet au tribunal d'apprendre que seulement 9 paroisses sur 274 avaient demandé une autorisation de l'archevêché avant de vendre leurs biens. Comme quoi, les us et coutumes étaient véridiques et vérifiables.

La troisième tranche du procès s'est achevée sur les témoignages des citoyens de L'Ange-Gardien, dont le marguillier, monsieur André Huot.

Octobre 1978 : un autre argument dans la balance

À la reprise du procès, l'évaluation des trésors de L'Ange-Gardien atteint les 90 000 \$. Plusieurs témoins de la défense sont alors entendus pour établir la preuve des us et coutumes. À la barre, on retrouve des collectionneurs, des archivistes, des antiquaires, des directeurs de musée et autres experts.

L'archevêque de Québec et primat du Canada, le cardinal Maurice Roy a lui-même témoigné dans cet important procès, tant pour L'Ange-Gardien que pour le Québec. La raison de sa venue à la barre est de préciser à quel moment l'autorisation de poursuivre fut effectivement donnée à la fabrique. Car la fabrique de L'Ange-Gardien aurait dû obtenir l'approbation au préalable de l'archevêché avant d'entamer les procédures de poursuite. Le curé Leclerc avait bien entrepris les discussions avec l'archevêché en avril 1973 mais n'avait obtenu son approbation qu'en septembre 1976. L'enregistrement de la procédure, le 28 avril 1976, est donc antérieur à l'approbation. Un autre argument dans la balance.

Le témoignage de Mgr Roy a eu lieu le 17 novembre 1978 et a marqué la fin du procès des trésors de L'Ange-Gardien. Suite aux nombreux témoignages et aux preuves présentées, le juge Bernier devait trancher à savoir si cette cause relevait du droit civil ou du droit canonique.

Jugement de la Cour supérieure

Le jugement du juge P. Etienne Bernier est prononcé le 18 janvier 1980 en faveur de la fabrique de L'Ange-Gardien. La cause relevant du droit canon, la fabrique est seule et unique propriétaire des objets d'art sacré vendus par l'ancien curé Gariépy.

Le jugement obligeait alors les détenteurs de ces pièces, des collectionneurs et des musées nationaux, à les remettre à la fabrique dans les dix jours suivant la publication du jugement, ou d'en rembourser la valeur s'ils n'étaient plus en leur possession. Pour sa part, la fabrique devait rembourser les 800 \$ au statuaire Roger Prévost.

Le procès en Cour d'appel

À la fin janvier, quatre défenseurs choisissent de contester la décision du juge Bernier en cour d'appel: les musées nationaux du Canada, le peintre Jean-Paul Lemieux, Jean Soucy et Roger Prévost.

Leurs motifs étaient les suivants:

- L'Ange-Gardien avait obtenu l'autorisation de poursuivre de l'archevêché après avoir entrepris les procédures judiciaires;
- Ils contestent la décision du juge de faire appel au droit canon pour suppléer au silence du code civil en matière de définition des objets sacrés;
- Ils contestent le refus du juge Bernier d'accepter un amendement à leur plaidoirie qui leur aurait permis d'utiliser la preuve des "us et coutumes"

Le jugement de la Cour d'appel

La Cour d'appel confirme, le 28 mai 1987, le jugement rendu en janvier 1980 par le juge Bernier de la Cour supérieure.

Le plus haut tribunal du Québec a considéré les trésors de L'Ange-Gardien non seulement comme des objets précieux d'art sacré mais surtout comme étant des choses sacrées hors commerce, insaisissables et imprescriptibles dont le curé Gariépy ne pouvait se départir sans le consentement de ses marguilliers, sans la permission de son évêque.

Le Soleil, 2 juin 1987

Débat tranché en Cour Suprême

La Cour Suprême du Canada a tranché, en décembre 1987, de façon définitive, le débat des trésors de L'Ange-Gardien en refusant la demande des défenseurs qui voulait obtenir la permission d'en appeler des deux premiers jugements.

La décision du plus haut tribunal du pays vient de tuer le marché des objets d'art sacré partout au Canada, commente l'avocat Alain Turgeon.

Par conséquent, cette décision faisait de tous les collectionneurs d'objets sacrés vendus au fil des dernières décennies sans le consentement du diocèse, des "détenteurs précaires". Le cas de L'Ange-Gardien faisant jurisprudence, les fabriques pouvaient dorénavant récupérer leur propre trésor.

Paradoxalement donc, les détenteurs précaires ont contribué à la sauvegarde du patrimoine religieux, pourtant menacé avec le vent de renouveau liturgique des années 60. Par ailleurs, cette décision menaçait les musées qui voyaient l'éventualité d'une perte importante de leurs collections. Afin d'établir un terrain d'entente profitable à la protection du patrimoine religieux, un comité réunissant des représentants de l'Assemblée des évêques et du Musée du Québec a été formé en septembre 1987 pour établir un protocole d'entente sur les objets d'art sacré.

Mai 1988: Les retrouvailles

Lors d'une messe dominicale, le curé d'alors, l'abbé Jacques Pelletier, exhibait les trésors disparus depuis presque vingt ans. Un des marguilliers de la première heure, monsieur Pierre-Célestin Côté, affirme:

Je suis un homme d'affaires et lorsque j'ai été élu marguillier, il y a une quinzaine d'années, j'ai voulu voir l'inventaire des biens de la paroisse. Il n'y en avait pas. Il n'y en avait pas non plus au niveau de la municipalité et de la commission scolaire... C'est le patriotisme qui nous a rendus si tenaces.

Le Soleil, 24 mai 1988